

LES CHAMBRES SONT
REPARTIES, HIER SOIR,
EN VACANCES, JUSQU'AU
DÉBUT DE NOVEMBRE

INTERPELLÉ, LE NOUVEAU MINISTÈRE A OBTENU 515 VOIX CONTRE 71

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.576. PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE : 20 cent. Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLEON
Pierre Laïtte, fondateur. Départements, Belgique, 4^e Douce de Luxembourg, Prestations réduites exceptées : 25 cent. G.H. : Gut. 02-73-02-75-15,00 — Adr. T.H. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.
Étranger : 30 cent. (voir prix des abonnements, dernière page.)

DIMANCHE
26
SEPTEMBRE
1920

La justice, le respect
de la personne dans
tout ce qui la constitue,
voilà le premier devoir
de l'homme envers son
semblable.
V. COUSIN.

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

VOICI le texte du message du président de la République, lu cet après-midi, à la Chambre des députés, par M. Georges Leygues, président du Conseil, et, au Sénat, par M. Lhopiteau, garde des Sceaux :

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,
En appelant, comme elle l'a fait, à la magistrature suprême le président du Conseil, l'Assemblée nationale a nettement marqué sa volonté de maintenir et de poursuivre, à l'extérieur comme à l'intérieur, la politique que les deux Chambres n'ont, depuis huit mois, cessé d'approuver.

Je n'ai accepté le poste de devoir et d'honneur où vous m'avez placé que dans le dessein de la servir avec plus de force et de continuité.

La France a recueilli les leçons de la guerre. Ceux de ses enfants qui sont morts pour elle n'auront pas en vain donné l'exemple de la plus sublime abnégation.

Sur leurs tombes, une France nouvelle est née. Elle répudie les dissensions intestines, les querelles desséchantes, pour se consacrer tout entière, dans l'ordre, dans le travail et dans l'union, sous l'égide d'institutions libres, au développement de sa grandeur et de sa prospérité.

La nation est attachée pour toujours au régime républicain, qui, après avoir réparé les erreurs et les fautes du pouvoir personnel, a achevé son œuvre en reconstituant l'unité de la patrie.

Le suffrage universel est le maître. Ses volontés, manifestées par la voix de ses représentants élus, ont besoin, pour être accomplies et respectées, d'un pouvoir exécutif libre sous le contrôle du Parlement, et d'un pouvoir judiciaire indépendant.

La confusion des pouvoirs est le germe de toute tyrannie.

Vous choisissez l'heure que vous jugerez, d'accord avec le gouvernement, la plus opportune pour apporter, d'une main prudente, aux lois constitutionnelles les modifications souhaitables.

Avant qu'il puisse être question d'entreprendre ces améliorations, qui ne peuvent être réalisées que dans le



M. MILLERAND VIEN DE LIRE SON MESSAGE AUX MINISTRES RÉUNIS A L'ÉLYSÉE HIER MATIN. — (Phot. Excelsior.)

De gauche à droite, assis : MM. Landry (Marine), Lhopiteau (Justice), Millerand, Honorat (Instruction publique), Steeg (Intérieur), Leredu (sous-secrétariat Régions libérées), Sarraut (Colonies), Brousse (sous-secrétariat Finances), Ricard (Agriculture), François-Marsal (Finances), Leygues (présidence du Conseil et Affaires étrangères), Le Troquer (Travaux publics), André Lefèvre (Guerre). De gauche à droite, debout : MM. Thoumyre (Ravitaillement), Ogier (Régions libérées), P.-E. Flandin (Aéronautique), Deschamps (Postes et Télégraphes), Coupat (Enseignement technique), Maginot (Pensions), Queuille (sous-secrétariat Agriculture), Robert David (sous-secrétariat Intérieur), J.-L. Breton (Hygiène, Assistance et Prévoyance sociales), Reibel (sous-secrétariat présidence du Conseil), Bignon (Marine marchande), Jourdain (Travail).

calme et la sérénité, une tâche plus urgente aura dû être menée à bien.

Nos régions dévastées, témoignage vivant des souffrances et de l'héroïsme de nos populations, crient la nécessité d'obtenir, par une fermeté inébranlable dans sa modération, et en plein accord avec nos alliés, l'exécution totale des engagements acceptés et signés.

Le traité de Versailles constitue, avec les instruments diplomatiques qui l'ont accompagné et suivi, la charte nouvelle de l'Europe et du monde. Notre diplomatie tiendra la main à ce qu'il soit strictement exécuté.

Invariablement fidèle à des alliances cimentées pour jamais par le sang répandu en commun, elle veillera, avec

un soin jaloux, à ce qu'aucune atteinte ne soit portée aux intérêts ni aux droits des nations nées ou ressuscitées de notre victoire.

Notre démocratie fonde de légitimes espoirs sur les progrès de la Société des nations. Le droit n'en serait pas moins voué à l'impuissance et à la défaite s'il ne s'appuyait sur la force.

L'armée, qui est la nation levée pour sa défense, a trouvé pour la guider les chefs illustres formés par la République dans cette Ecole de guerre dont l'histoire dira qu'elle fut la maîtresse de la victoire. Nos marins se sont montrés les dignes émules de leurs camarades de l'armée de terre.

Notre Algérie, nos pays de protecto-

rat, nos colonies, dont l'admirable accroissement atteste le génie et la ténacité d'hommes d'Etat républicains, ont payé largement, et sous toutes les formes, leur dette à la métropole. Elle saura reconnaître, à son tour, ce qu'elle leur doit en les associant de plus en plus intimement à sa vie politique et morale.

Certes, l'un des résultats, et non le moins désiré, de la lutte qui, pendant de si longs mois, a ensanglanté notre sol doit être la réduction du service militaire. En la réalisant, vous saurez concilier les exigences de nos besoins économiques avec celles de la défense nationale. Aussi bien, vous ne l'ignorez pas, vous ne ferez jamais inutilement appel à la conscience nationale. Aux heures les plus critiques, les femmes ont rivalisé avec les hommes de fermeté et intelligente compréhension. La claire raison française, merveilleux alliage de bon sens pratique et d'idéalisme, n'a, à aucun moment, perdu son équilibre. A peine échappée à la plus effroyable tourmente, notre chère France a repris avec une ardeur passionnée les travaux de la paix. Elle fait, par son calme et sa maîtrise de soi, l'admiration du monde. Son exemple sera contagieux.

Toutes les conceptions sociales ont droit à la lumière. Aucune ne saurait prétendre à s'imposer par la violence. La liberté sous la loi : en cette vieille formule, la raison humaine a résumé le fruit d'une expérience chèrement payée. La République française en a fait sa devise et sa règle.

Elle a, pierre à pierre, édifié une législation du travail et de la prévoyance qui peut, dès à présent, supporter la comparaison avec les monuments élevés à l'étranger. Elle entend poursuivre sans arrêt cette œuvre de paix et de progrès social, en rendant plus étroitement solidaires les intérêts des divers collaborateurs de la production.

Travaillons, chacun à notre place, à introduire chaque jour dans la loi écrite comme dans ses applications quotidiennes plus de justice, d'humanité et de bonté.

LES PASSAGES CARACTÉRISTIQUES DES MESSAGES DES PRÉDÉCESSEURS DE M. MILLERAND

ADOLPHE THIERS

(14 novembre 1872)

La République existe, elle est le gouvernement légal du pays : vouloir autre chose serait une nouvelle révolution et la plus redoutable de toutes. Ne perdons pas notre temps à la proclamer, mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables et nécessaires. Une commission nommée par vous, il y a quelques mois, lui donnait le titre de République conservatrice. Emparons-nous de ce titre et tâchons surtout qu'il soit mérité. Tout gouvernement doit être conservateur et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait point. La République sera conservatrice ou elle ne sera pas...

Quant à moi, je ne comprends, je n'admets la République qu'en la prenant comme elle doit être, comme le gouvernement de la nation, qui, ayant voulu longtemps et de bonne foi laisser à un pouvoir héréditaire la direction partagée de ses destinées, mais n'y ayant pas réussi, par des fautes impossibles à juger aujourd'hui, prend enfin le parti de se régir elle-même, elle seule, par ses élus librement, sagement désignés, sans acception de partis, de classes, d'origines, ne les cherchant ni en haut ni en bas, ni à droite ni à gauche, mais dans cette lumière de l'estime publique où les caractères, les qualités, les défauts se dessinent en traits impossibles à méconnaître, et les choisissant avec cette liberté dont on ne jouit qu'au sein de l'ordre, du calme et de la sécurité.

M^l DE MAC-MAHON

(5 novembre 1873)

Pour donner au repos public une garantie sûre, il manque au régime actuel deux conditions essentielles dont vous ne pouvez sans danger le laisser privé plus longtemps : il n'a ni la stabilité ni l'autorité suffisantes. Quel que soit le dépositaire du pouvoir, il ne peut faire un bien durable si son droit de gouverner est chaque jour remis en question et s'il n'a devant lui la garantie d'une existence assez longue pour éviter au pays

la perspective d'agitations sans cesse renouvelées.

Avec un pouvoir qui peut changer à tout moment, on peut assurer la paix du jour, mais non la sécurité du lendemain...

JULES GRÉVY

Premier Message. — 6 février 1879

Messieurs,

L'Assemblée nationale, en élevant à la présidence de la République, m'a imposé de grands devoirs. Je m'appliquerai sans relâche à les accomplir, heureux si je puis, avec le concours sympathique du Sénat et de la Chambre des députés, ne pas rester au-dessous de ce que la France est en droit d'attendre de mes efforts et de mon dévouement.

Soumis avec sincérité à la grande loi du régime parlementaire, je n'entrerais jamais en lutte contre la volonté nationale, exprimée par ses organes constitutionnels.

JULES GRÉVY

Deuxième Message. — 12 janvier 1886

La stabilité, si désirable, dépend de la constitution d'une majorité gouvernementale, l'impérieux besoin de l'heure présente. Elle est assurée, si les amis de la République savent le vouloir. Qu'ils se concentrent sur le terrain qui leur est commun : il est assez large et assez fécond pour qu'ils en puissent tirer par leur union toutes les satisfactions à donner aux besoins et aux vœux du pays.

SADI CARNOT

(4 décembre 1887)

Le Parlement a clairement marqué, dans la journée du 3 décembre, le but vers lequel doit tendre le gouvernement de la République.

En même temps qu'il donnait l'imposant spectacle d'une grande Assemblée accomplissant avec dignité le mandat qu'elle tient de la Constitution, et montrant quelles garanties offre au pays le fonctionnement régulier de nos institutions républicaines, il proclamait hautement sa volonté d'écarter toute cause de dissensions.

CASIMIR-PERIER

(28 juin 1894)

J'aime trop ardemment mon pays pour être heureux le jour où je deviens son chef. Qu'il me soit donné de trouver dans ma raison et dans mon cœur la force nécessaire pour servir dignement la France.

L'acte de l'Assemblée nationale, assurant en quelques heures la transmission régulière du pouvoir, a été aux yeux du monde une consécration nouvelle des institutions républicaines. Paris, que le gouvernement de la République remercie, a fait, avant-hier, une admirable démonstration de gratitude et de respect. Un pays qui, au milieu de si cruelles épreuves, se montre capable de tant de discipline morale et de tant de virilité politique saura unir ces deux forces sociales sans lesquelles les peuples périssent : la Liberté et un Gouvernement.

Résolu à développer les mœurs nécessaires à une démocratie républicaine, c'est en d'autres mains que j'ai le ferme dessein de remettre dans sept ans les destinées de la France. Aussi longtemps qu'elles me seront confiées, respectueuses de la volonté nationale et pénétrées du sentiment de ma responsabilité, j'aurai le devoir de ne laisser ni méconnaître ni prescrire les droits que la Constitution me confère.

FÉLIX FAURE

(28 janvier 1895)

Par le calme absolu et l'inaltérable confiance qui ont marqué la transmission des pouvoirs présidentiels, la France a montré, une fois de plus, combien elle se sent maîtresse de ses destinées sous la protection des

lois républicaines. Vous avez prouvé, messieurs, que le libre fonctionnement de nos institutions suffit, en toutes circonstances, pour assurer la marche continue des affaires publiques.

M. ÉMILE LOUBET

(21 février 1899)

La République a donné à la France des institutions libres ; elle lui a assuré le bienfait inestimable d'une paix ininterrompue ; elle a pansé ses blessures, reconstruit son armée et sa marine, fondé un grand empire colonial, organisé l'instruction publique à tous les degrés, conquis des alliances et des amitiés précieuses, provoqué un merveilleux élan des œuvres d'assistance, de mutualité et de prévoyance, qui ont pour but de supprimer ou de diminuer les souffrances immédiates.

M. ARMAND FALLIÈRES

(20 février 1906)

Le moment n'est pas éloigné où l'on comprendra partout que dans un pays de suffrage universel, sous un gouvernement de liberté, c'est uniquement par les voies de la raison, du bon droit et de l'équité qu'on arrivera à l'harmonie des intérêts dans l'unité morale de la nation.

M. RAYMOND POINCARÉ

(20 février 1913)

La paix ne se décrète pas par la volonté d'une seule puissance, et jamais l'adage que nous a légué l'antiquité n'a été plus vrai qu'aujourd'hui ; il n'est possible à un peuple

d'être efficacement pacifique qu'à la condition d'être toujours prêt à la guerre. Une France diminuée, une France exposée par sa faute à des défis ou à des humiliations ne serait plus la France. Ce serait commettre un crime contre la civilisation que de laisser déchoir notre pays, au milieu de nations qui développent sans cesse leurs forces militaires. Notre armée et notre marine nous donnent tous les jours des preuves de leur dévouement et de leur vigilance. Tournons vers elles notre pensée vigilante et ne reculons devant aucun effort, devant aucun sacrifice pour les consolider et les fortifier.

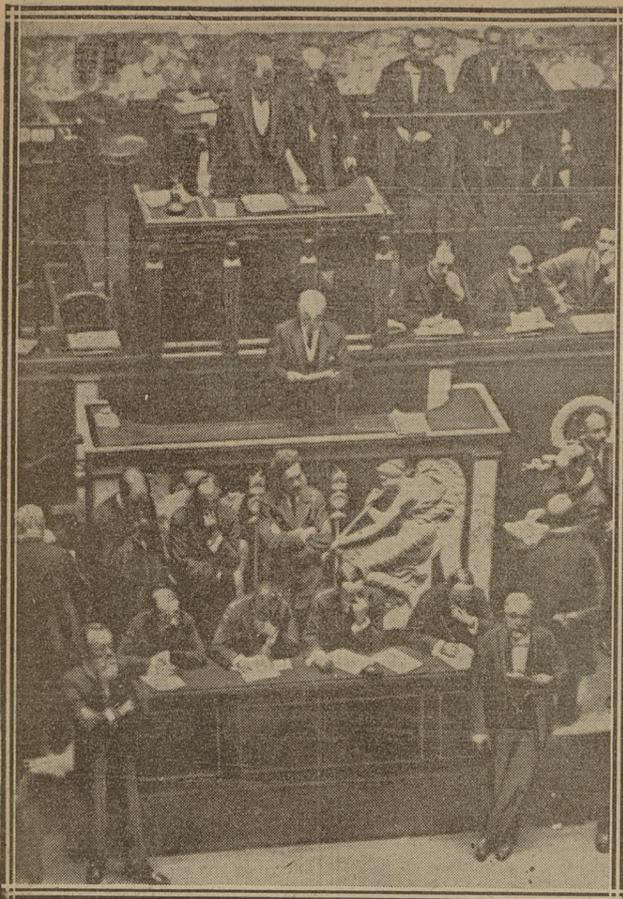
Dans leur labeur silencieux, elles sont les plus utiles auxiliaires de notre diplomatie. Nos paroles de paix et d'humanité auront d'autant plus de chances d'être écoutées qu'on nous saura mieux armés et plus résolus.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec l'Europe entière à conjurer les périls d'une crise redoutable. Fort de la confiance du Parlement et du pays, sûr de la fidélité de ses alliés et de ses amis, le gouvernement de la République poursuivra avec persévérance une politique de franchise, de sagesse et de fermeté.

C'est à servir cette politique, c'est à maintenir l'unité dans l'avenir que j'emploierai sans défaillance toute mon énergie.

Notre premier devoir est d'établir clairement devant le pays notre situation diplomatique, militaire, économique et financière. Nous ne pouvons construire notre politique d'avenir que sur les données précises. Je fais appel à tout ce que nos Assemblées renferment d'expérience et de lumières pour cet acte de sincérité et de probité morale.

Fortifier l'union de tous les peuples qui ont lutté pour le droit, et qui, par cela, sont grands, resserrer nos liens avec ceux que leurs affinités ou leurs intérêts rapprochent de nous, telle est la première garantie de la paix et la base de cette Société des nations à laquelle le Traité de Versailles a confié l'exécution de certaines clauses capitales et que nous devons armer de moyens d'action efficaces, afin d'épargner au monde de nouveaux déchirements.



M. LEYGUES LIT LA DECLARATION MINISTERIELLE A LA CHAMBRE (Phot. Excelsior.)

AU PALAIS-BOURBON COMME AU LUXEMBOURG DE VIFS APPLAUDISSEMENTS ACCUEILLEN LA LECTURE DU MESSAGE PRÉSIDENTIEL

Interpellé à la Chambre après la déclaration ministérielle, M. Leygues affirme sa volonté de continuer l'œuvre de son prédécesseur et est approuvé par 515 voix contre 71.

L'accueil fait par les Chambres au message présidentiel a confirmé le vote de l'Assemblée nationale. Des applaudissements très nourris ont marqué, en effet, de façon éclatante, l'adhésion des représentants du pays au programme de reconstitution nationale, soûrement mais nettement tracé par le chef de l'Etat.

La brève déclaration par laquelle le nouveau ministère a affirmé sa volonté de travailler à la réalisation de ce programme en continuant la politique inaugurée par M. Millerand a été également bien accueillie. A la Chambre, où le cabinet était interpellé, une énorme majorité — 515 voix contre 71 — s'est prononcée pour cette politique.

Comme nous l'avions annoncé, les Chambres se sont à nouveau séparées. Elles rentreront dans les premiers jours de novembre.

Au Palais-Bourbon, personne ne se faisait illusion sur l'issue du débat auquel allaient donner lieu les interpellations annoncées ; les interpellateurs eux-mêmes prévoyaient une discussion des plus calmes, qui devait, au surplus, être achevée de bonne heure.

Pourtant, les tribunes et les galeries étaient occupées comme aux grands jours, tant il est vrai que les débuts d'un nouveau président du Conseil ont toujours quelque attrait. Ceux qui connaissent M. Georges Leygues, orateur élégant et disert, étaient curieux de le voir, dans ses nouvelles fonctions, aux prises, en qualité de chef du gouvernement, avec l'opposition socialiste.

Disons-le tout de suite, M. Georges Leygues fut très bien. Et la Chambre lui fit un succès des plus vifs.

Dès l'ouverture, le président du Conseil donna lecture du message du président de la République, dont nous donnons le texte en première page. Toute l'assemblée, les socialistes compris, applaudit longuement le passage où il est dit que « le crime

républicain a réparé les erreurs et les fautes du pouvoir personnel ». On applaudit aussi la phrase qui fait allusion à la révision des lois constitutionnelles.

M. Varenne, socialiste, cria toutfois : « Par une constituante, car nous ne sommes pas qualifiés pour cela ! »

Sur de nombreux bancs, on était d'un avis tout autre. Des protestations l'attestèrent.

Des applaudissements très nourris ha-chèrent d'ailleurs, à chaque fin de phrase, la lecture du message.

M. Raoul Duret annonça, selon l'usage, que ce document serait déposé aux archi-



LE GÉNÉRAL LASSON, chef de la maison militaire du président de la République.

ves de la Chambre des députés. M. Georges Leygues, qui n'avait pas quitté la tribune, donna ensuite lecture de la déclaration ministérielle, dont nous publions le texte ci-contre.

Tout d'abord, la Chambre écouta en silence. Mais quelques exclamations ironiques

MM. GEORGES LEYGUES ET LHOPITEAU ONT LU RESPECTIVEMENT A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT, HIER, LA DÉCLARATION DU NOUVEAU MINISTÈRE

Messieurs,

Le ministère qui se présente devant vous est composé des hommes qui furent les collaborateurs dévoués de la politique à laquelle l'Assemblée nationale a donné une consécration éclatante en élevant le président du Conseil d'hier à la plus haute magistrature de la République.

Appelé par la confiance du chef de l'Etat au redoutable honneur de lui succéder à la tête du gouvernement, je m'inspirerai de son exemple ; je m'appliquerai à continuer son programme et son œuvre.

Les principes qui guideront le cabinet sont ceux qui furent exposés aux deux Chambres le 22 janvier dernier.

Il me suffira de les rappeler brièvement.

Au point de vue intérieur : défendre les libertés et les lois ; fortifier et améliorer les institutions républicaines ; réaliser les réformes sociales attendues par la démocratie ; acquiescer à nos vaillants mutilés et aux familles de nos morts glorieux la dette sacrée que nous avons contractée envers eux ; abrégier les longues souffrances des régions dévastées, si fibres, si fermes, si courageuses dans le malheur, en hâtant la reconstitution de leurs foyers ; stimuler par tous les moyens l'activité productive du pays ; administrer nos finances avec la plus sévère économie.

Au point de vue extérieur : exiger la stricte application des traités ; ne laisser prescrire aucun de nos droits ; faire de la Société des nations un organisme vivant et puissant pour fermer l'ère des grandes guerres ; constituer une armée et une marine fonction de notre politique ; maintenir notre prestige à la hauteur où l'a porté la victoire.

Messieurs,

La France offre le plus magnifique exemple de forces morales et de vertus civiques qu'un peuple ait jamais donné par le calme et l'ordre qu'elle a su maintenir au lendemain de son épreuve. Rien n'a abattu son courage. Le champ de bataille à peine refroidi, elle se reprend à agir et à penser. Un immense murmure de vie monte des usines et des champs. Les grands enthousiasmes créateurs se réveillent et c'est d'un regard calme et intrépidité qu'elle mesure la dure tâche qui lui reste à accomplir pour fermer ses blessures et réparer ses ruines.

La guerre nous a fait sentir la nécessité et la grandeur de l'union nationale. Cette union s'imposait impérieusement aujourd'hui comme hier. Pour que la France cueille les fruits de son héroïsme et de ses sacrifices, nous devons tous nous y soumettre comme à une discipline consentie, comme à la condition essentielle de notre relèvement.

La guerre et la victoire ont révélé la France dans l'intégrité de sa personne morale, la plus haute qui soit, et dans la réalité de sa puissance. Elles ont fait connaître au monde que nous sommes un peuple d'une vitalité splendide, dont la sève généreuse rejaiunit sans cesse le génie et retrempe la force.

Pour ces raisons et à cause des services qu'elle a rendus à l'humanité, la France a vu se grouper autour d'elle les plus nobles nations. C'est l'heure de vider le procès qu'elle a débattu pendant des siècles, les armes à la main, et qui a pesé si lourdement sur sa vie nationale.

Nos incomparables soldats ont gagné la partie dans la guerre. A nous revient l'honneur de parachever leur œuvre dans la paix.

C'est dans ce noble but que nous vous demandons votre concours.

de l'extrême gauche déchaîneront bientôt les applaudissements de la majorité.

— En voilà pour sept ans ! clama M. Varenne.

Une ovation accueillit M. Georges Leygues quand il regagna sa place au banc des ministres.

Les interpellations

Deux interpellations socialistes étaient déposées. Désireuse d'en finir rapidement, la Chambre se prononça pour leur discussion immédiate. M. Georges Leygues venait d'ailleurs de déclarer qu'il était à sa disposition.

M. Bracke parla dans le brouhaha, devant une assemblée assez clairsemée. Nombre de députés s'étaient répandus dans les couloirs pour attendre le moment où le président du Conseil répondrait aux interpellations. Le député socialiste de la Seine réclama, tout d'abord, des explications sur les conditions dans lesquelles s'était constitué le cabinet.

Pour la première fois, dit-il, nous avons devant nous un gouvernement dont les membres n'ont pas été choisis par son chef responsable, mais par une personne irresponsable. Les ministres sont responsables devant les Chambres ; le jour où vous mettriez en minorité le ministère qui est sur ces bancs, c'est le président de la République que vous mettriez en minorité.

De vives exclamations se firent entendre au centre, à droite et sur de nombreux bancs de la gauche.

Abordant les questions de politique extérieure, M. Bracke demanda si, les éléments de guerre qu'on avait entretenus en Europe allaient être maintenus, si on allait continuer, contre la Révolution russe, une guerre qui n'avait jamais été déclarée.

L'orateur parla du tsar pour dire que son nom, pour les républicains, était synonyme de criminel. Au centre et à droite, on lui cria :

— Lenine ! Lenine !

On entendit aussi M. Bracke faire allusion aux troubles d'Irlande, parler des pays danubiens, de la Hongrie en proie à la terreur blanche.

Est-il exact, demanda-t-il enfin, que l'accord signé entre la France et la Hongrie comprenne l'autorisation donnée au gouvernement hongrois de maintenir une armée permanente et la possibilité de mettre en ligne contre la Russie une armée de 150.000 hommes ? Et la Pologne va-t-elle continuer à retarder la paix ?

Sur les bancs socialistes, M. Bracke recueillit quelques applaudissements.

M. Berthon, qui interpellait sur la politique du gouvernement à l'égard de la classe ouvrière, reprocha au cabinet précédent les arrestations opérées, sous prétexte de complot, lors des grèves de mai. M. Georges Leygues revint ensuite à la tribune.

La réponse du président du Conseil

Répondant à M. Bracke, il déclara que ceux qui le connaissent, dans l'assemblée, savaient qu'il n'aurait jamais accepté d'être « chef d'un ministère torse ». Il dit :

D'une part, dit-il, j'ai pensé qu'il fallait, avant tout, dénouer rapidement la crise ; d'autre part, je n'avais aucune raison de me séparer d'hommes qui, pendant huit mois, avaient pratiqué une politique approuvée par la majorité des Chambres.

En ce qui concerne la révolution russe, le président du Conseil dit qu'il faudrait attendre à parler du peuple russe, dont l'amitié nous fut précieuse.

Il serait, dit-il, à souhaiter que ce peuple retrouvât rapidement l'ordre et la prospérité, car il est un des éléments essentiels de la paix mondiale ; il ne faut jamais oublier l'aide précieuse qu'il nous apporta au début de la guerre, lors de la ruée allemande.

M. Georges Leygues affirma qu'en aucune occasion le gouvernement n'interviendrait dans la politique intérieure d'un

pays ; que la loyauté nous commande d'aider la Pologne à établir fortement son statut. On nous a parlé d'impérialisme, dit-il, et l'histoire de la guerre démontre que pour tous les peuples le peuple français est le plus idéaliste et le plus désintéressé.

Très applaudi, le président du Conseil, répondant à M. Berthon, rappela que la Chambre s'était prononcée sur la politique du précédent cabinet à l'égard de la classe ouvrière.

Le gouvernement actuel est décidé, dit-il, à pratiquer la politique la plus large et la plus libérale, car il estime que la production est le prix de la réconciliation. (Vifs applaudissements.)

Notre volonté de gouvernement est de pratiquer une politique d'union nationale. Pourquoi ces hommes viennent pendant la guerre se sentiraient-ils démis après avoir déposé les armes ? L'union doit être réalisée sur le front intérieur comme elle l'a été sur le front de guerre! (Applaudissements prolongés.)

M. Georges Leygues termina par un appel à tous les membres de la Chambre.

Dans quelques mois, s'écria-t-il, on jugera le gouvernement sur ses actes. Mais, dès à présent, pour donner à ce pays le fruit de sa victoire, je vous demande de vous unir dans un vote unanime.

De chaleureux applaudissements éclatèrent à nouveau. Après une brève réplique de M. Bracke, on passa au vote. Un ordre du jour de confiance de M. Adrien Daricq, auquel s'était rallié M. Outrey, fut adopté par 515 voix contre 71.

A 17 h. 10, M. Georges Leygues remonta à la tribune pour la troisième fois à la tribune et donna lecture du décret de clôture. — LÉOPOLD BLOND.

AU SÉNAT

Au Sénat, le message du président de la République a été lu par M. Lhopiteau, garde des Sceaux. De vifs applaudissements ont accueilli, comme à la Chambre, la phrase affirmant l'attachement de la nation au régime républicain, ainsi, d'ailleurs, que ses principaux passages.

De chaleureux applaudissements ont également accueilli la lecture de la déclaration ministérielle.

M. Léon Bourgeois donna ensuite connaissance d'une dépêche du président du Sénat de la République tchéco-slovaque, remerçant la Haute Assemblée de la motion de sympathie qu'elle lui avait adressée à l'occasion de la fête des Sokols. Puis, à 15 h. 40, on suspendit la séance pour attendre la fin du débat ouvert à la Chambre. A la reprise, à 17 h. 20, M. Lhopiteau remonta à la tribune et lisait le décret de clôture.

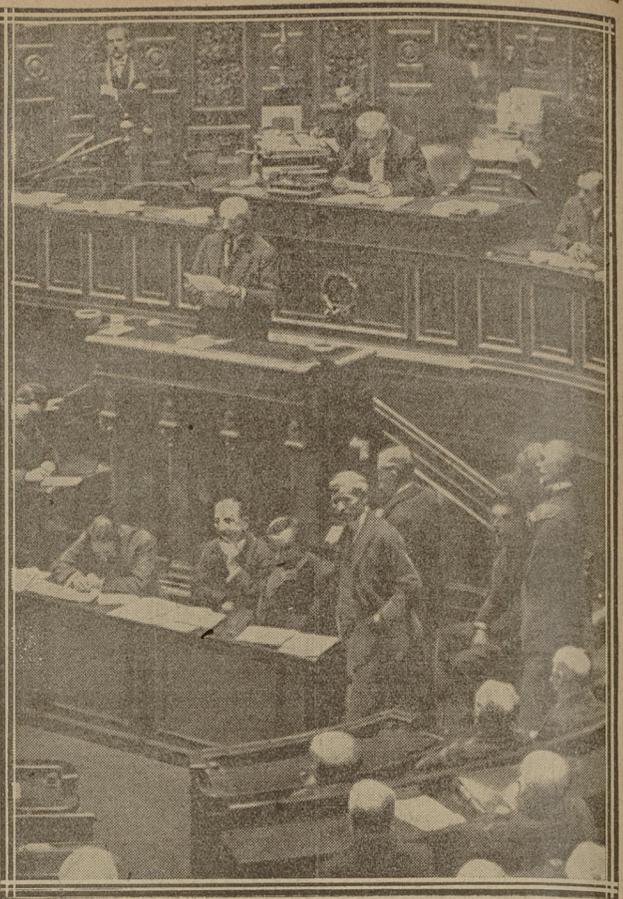
BUSINESS COLLEGE

Tout le monde se plait à reconnaître que nos alliés américains possèdent à un degré élevé, le sens pratique des affaires ; on attribue leur succès à la préparation qu'ils reçoivent dans les collèges d'affaires, en grand nombre aux États-Unis.

Il existe à Paris un Business College aussi bien organisé que ceux d'Amérique.

C'est une Ecole française, véritable maison de commerce unique en son genre ; son installation comprend : magasins avec marchandises, comptoirs, tribunes, caisses avec espèces, machines à écrire, à sténographie, à calculer, à reproduire, etc. Rien n'a été négligé pour initier les élèves à la pratique des affaires, à ses coutumes et à ses usages, en un mot, pour les mettre à même, en peu de temps, d'occuper une situation d'avenir comme représentant, directeur commercial, comptable, secrétaire, sténo-dactylo, caissier.

Cet établissement modèle, vous l'avez déjà deviné, c'est l'Ecole Pigier, la première Ecole Pratique de Commerce, fondée en France en 1870, qui prépare les jeunes gens, les jeunes filles et les aînés, à toutes les situations commerciales, financières ou administratives, rapidement et à peu de frais, sur place, le jour et le soir, 53, rue de Rivoli — boulevard Poissonnière, 19, et rue de Rennes, 147, Paris, ou par correspondance, chez soi, sans déplacement. 13.625 emplois offerts aux élèves en 1919. Envoi gratuit du programme.



M. LHOPITEAU LIT LA DECLARATION MINISTERIELLE AU SENAT (Phot. Excelsior.)

AU MOYEN D'UN TÉLÉPHONE A FIL UNIQUE ON PEUT SURVEILLER LA MARCHÉ DES TRAINS ET ÉVITER LA PLUPART DES ACCIDENTS

La Compagnie du P.-L.-M. expérimente actuellement, entre Dijon et Saint-Germain-au-Mont-d'Or, le "dispatching system", invention américaine dont l'application a déjà donné des résultats probants.

Des dépêches de Dijon, de Chalon-sur-Saône et de Saint-Germain-au-Mont-d'Or ont appris que des postes de "dispatching system" venaient d'être installés par la Compagnie du P.-L.-M. dans ces trois importantes stations. Nous avons demandé quelques renseignements sur ces essais à M. Mugnot, ingénieur en chef de l'exploitation. Celui-ci a bien voulu nous mettre en rapport avec l'un de ses collaborateurs, jusqu'ici le maximum de services possibles, semblait-il. Je veux parler du graphique.

— Avant tout, nous a dit M. Jourdain, il



M. MAURICE MARGOT, directeur général de la Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M.

responsabilité de l'accident. Malgré toute son endurance et sa valeur technique, le personnel des chemins de fer n'est pas plus à l'abri de cette défaillance toujours possible que ne le sont les chauffeurs, automobiles, de camions ou même les simples piétons qui, à un moment donné, « ouïssent » de se garer d'un véhicule menaçant. Pour la marche régulière des trains, nous avons d'ailleurs un instrument dont nous tirons jusqu'ici le maximum de services possibles, semblait-il. Je veux parler du graphique.

Sur ce graphique, que tous les « amis de fer » emploient, tous les trains sont marqués au moyen d'un trait spécial et, en suivant ce trait, on peut arriver à délimiter à chaque instant à quelle minute exactement tel train doit se trouver à tel point de la ligne.

Le contrôle permanent

Théoriquement, ce graphique, une fois établi et tous les trains s'y trouvant marqués, les chefs de gare n'auraient qu'à s'y conformer scrupuleusement pour que tous les trains partent à l'heure et arrivent à l'heure. Malheureusement, il ne peut en être toujours ainsi. Lorsqu'un train, en effet, se trouve retardé pour une cause qui lui est particulière, il retarde tous ceux qui viennent après lui. Et, d'autre part, nous n'avions pas jusqu'ici de moyen qui nous permit d'utiliser par exemple le retard d'un train rapide pour faire passer sur la voie qu'il laisse, par conséquent, libre, un train de marchandises garé sur une voie intermédiaire. C'est cette lacune que vient combler le "dispatching system". Cet appareil, au nom américain qui n'a pas encore d'équivalent dans notre langue, repose sur ce principe général : la bonne exécution de la marche des trains ne peut être vérifiée que par un agent spécial qui, à la station principale, ait pour ainsi dire la vision de tout ce qui se passe sur la voie. Cette vue d'ensemble ne peut être réalisée que par un employé qui ait la possibilité de contrôler sans cesse l'exécution du gra-



M. MILLERAND, PHOTOGRAPHIE, HIER MATIN, A L'ELYSEE (Ce cliché a été pris dans le cabinet qu'occupèrent MM. Poincaré et Paul Deschanel.)

CONGO SAVON du CONGO
BLANCHEUR-TEINT
VICTOR VAISSIER



LA MAISON CIVILE DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE
MM. Bompard, chef du cabinet, Petit (assis), secrétaire général, et Vignon, secrét. gén. adj.

LA RÉGENCE DE ZADIG

(Histoire orientale-occidentale) par ABEL HERMANT

Environ ce temps-là, le bon roi Nabussan, qui en dépit des médecins était venu à bout de sa neurasthénie, fut repris d'un mal étrange, et sans exemple parmi les rois. Le plus curieux symptôme de cette affection était un détachement de toutes choses et une grande lassitude d'exercer le pouvoir souverain. Lorsqu'on lui présentait un décret qui devait être signé d'urgence, il le tournait et le retournait, puis disait d'une voix exécutée : « Cela est-il bien nécessaire ? »

Il répondait avec beaucoup de politesse aux compliments des ambassadeurs, mais prenait ordinairement pour thème de sa réponse l'inutilité de la diplomatie. Il était désabusé, blasé, ne croyait plus à rien, même à son propre génie.

« Je crains qu'il ne devienne fou, dit l'un de ses conseillers intimes. — Je crains qu'il ne devienne sage, répartit Zadig. Le danger est, en effet, à peu près égal, d'un chef d'Etat qui n'a point assez d'esprit ou qui en a trop. La seule garantie des peuples est l'honnête médiocrité de ceux qui les conduisent, sans savoir où. »

« On veut remonter à Sa Hauteur qu'elle était obligée de remplir les devoirs de sa charge. — Je ne suis obligé que par mon bon plaisir, dit Nabussan. Or, il me plaît de ne rien faire. Mais je ne demande pas mieux que d'abdiquer. »

« Il se trouva que pas un seul des princes de Serendib n'avait abdiqué avant lui, et par conséquent ne pourrait abdiquer dans les siècles des siècles, vu que l'on ne saurait hasarder rien dans un Etat bien policé, si l'on n'y est autorisé par les précédents. On proposa au roi de l'assassiner, ce qui était plus dans les usages. Il répondit : « Je ne veux pas mourir. Je n'abdiquerai pas, puisque la tradition me le défend. Mais je vous prie de me laisser en repos. »

« Il fallait aviser. Le roi retenait depuis deux mois un décret conférant des distinctions honorifiques, et deux ou trois des personnages qui avaient lieu de croire que leur nom figurait sur la liste étaient déjà morts en d'affreuses angoisses; on en citait deux ou trois autres dont la Faculté ne répondait plus. Il y avait aussi une demi-douzaine de condamnés à mort, qui attendaient avec une impatience bien concevable soit leur grâce ou leur exécution. Le roi, qui avait un cœur excellent, sentit que cette situation ne pouvait, comme on dit, se prolonger; et il invita Zadig à regarder un peu dans la Constitution si le cas y était prévu. Est-il besoin de dire qu'il ne l'était pas ? Si jamais une Constitution prévoyait quelque chose qui put arriver, c'est cela qui serait sans précédent. »

« Comme le roi se désolait sincèrement de cette négligence des législateurs, au point de se rendre plus malade, Zadig lui dit : « Votre Hauteur doit au contraire s'en réjouir. Le silence des lois constitutionnelles nous laisse libres d'agir à notre guise. — Cela est vrai ! s'écria le roi. — Je ne vous est pas loisible d'abdiquer, mais vous avez le droit de donner une procuration générale, comme le premier venu. — Je vous la donne, dit Nabussan. — Je remercie Votre Hauteur, dit Zadig. N'allez pas trop vite en besogne. Votre politique est approuvée unanimement à Serendib. J'entends la suivre, d'autant que c'est moi jusqu'à présent qui vous l'inspire; mais elle ne sera plus approuvée dès que ma signature remplacera la vôtre. Mes ennemis personnels relèveront la tête, ils oublieront dans l'instant même que vous avez assuré l'ordre à l'intérieur, imposé le respect de Serendib à nos ennemis vaincus et, ce qui était peut-être plus difficile, à nos amis. On criera que rien ne va plus, on vous pressera de reprendre les rênes du gouvernement, vous vous porterez peut-être mieux à ce moment-là, vous les reprendrez, et moi je resterai sur le carreau. — Je ne gênerai jamais, dit le roi, et en aucune circonstance je n'aurais l'ingratitude de vous abandonner; mais je ne veux point de tous ces ennemis : dites-moi donc ce qu'il faut faire pour les éviter. »

« Sire, dit Zadig, si vous souhaitez que je paraisse l'homme indispensable, feignez que vous m'avez assez vu. Annoncez votre projet d'instituer une manière de régence, et répartez un jour le bruit que vous la confiez à celui-ci, un autre jour que vous songez à celui-là. Chaque fois que vous mettez un nom en avant, tous ceux qui peuvent prétendre au même honneur se chargeront de le décréditer, et la multitude docile criera : « Se moque-t-on de nous, de vouloir nous faire gouverner par un coquin ou par un sot ? » Comme vous ne parlerez point de mort, on dira, par esprit de contradiction : « Pourquoi pas Zadig ? » Au bout de la semaine, le peuple de Serendib sera persuadé que tout est perdu si je n'assume la dictature. Je la refuserai... — Vous la refuserez ! — On me l'imposera, mais je ferai mes conditions, et je renforcerai si bien l'autorité royale que vous ne la reconnaîtrez plus quand j'aurai le bonheur de la remettre entre vos augustes mains. — Ce sera le plus tard possible, ou jamais, dit ce bon roi; mais le petit jeu que vous m'indiquez m'amuse fort, et c'est même la première chose qui m'ait amusé depuis longtemps. — Le congédia aussitôt Zadig et fit en sorte que l'on vit bien qu'il le quittait assez froidement. Puis il manda le plus bête des chambellans du palais, et après s'être informé s'il savait signer son nom, lui dit : « Mon bon ami, je vous vais confier un secret d'importance, mais vous me jurez de ne le répéter à personne, tant que je n'aurai pas délié votre langue ? — Ah ! sire, dit l'autre, comment une bouche indigne oserait-elle proférer les mêmes paroles que Votre Hauteur, quand déjà l'oreille ose à peine les écouter ? — Eh bien ! dit le roi, ma santé est de plus en plus précaire, je prends mes peuples en pitié et je veux déléguer mes pouvoirs effectifs à un de mes sujets qui régnera sous mon nom. J'ai pensé à vous. Je vous donnerai la signature, avec le droit de vie et de mort sur tous les ressortissants de Serendib. C'est une autorité un peu effrayante... — Bon, dit Nabussan, mais gardez-moi le secret : la nouvelle ne sera officielle que dans une semaine ou deux. — Le chambellan, après avoir salué le roi quasi d'égal à égal, sortit sous un prétexte et courut répandre par la ville qu'on le verrait bientôt sur le trône. Ce fut une risée universelle. Il y eut même, le soir, quelque émotion, et l'on fit entendre clairement au roi que, s'il confiait à cet imbécile les destinées de Serendib, on en reviendrait à l'idée de l'assassiner. Il n'eut que le temps de désigner au hasard un autre de ses officiers, puis un troisième, qui n'obtinrent pas meilleur succès. Avant la fin de la semaine, il avait épuisé tout le personnel de la cour. Les manifestations étaient quotidiennes, et l'on criait, ou l'on chantait devant les portes du roi : « C'est Zadig, Zadig, c'est Zadig qui nous faut ! — Zadig ne se montrait plus. On assiégeait sa maison : il ne recevait pas, et faisait répondre qu'il était sur le point de partir pour un voyage. Il partit même : il n'alla pas loin. Des gens du peuple, qui le guettaient, saisirent son chameau par la bride et amenèrent de force le ministre au palais, où Nabussan dut, pour apaiser la foule, déclarer qu'il lui donnait la régence avec les pouvoirs les plus étendus. — Les ennemis de Zadig s'avisèrent qu'ils avaient un maître quand l'irréparable fut accompli. Ils tirent une réunion plénière, où ils étaient plus de soixante-neuf. Ils résolurent, à l'unanimité, de faire ce à cette époque reculée on appelait déjà une contre-manifestation, et d'aller en corps crier : « Vive la Constitution ! » sous les fenêtres du régent. Ils se mirent en route pleins d'enthousiasme, mais ils s'égarèrent : à l'arrivée, ils n'étaient plus que deux, un très vieux homme et un tout jeune garçon. — Le vieil homme, qui n'avait plus de voix, donna la pièce à l'icoglan pour crier : « Vive la Constitution ! » Et comme il était assis fort sourd, il n'entendait pas que son petit compagnon criait à tue-tête : — Vive Zadig ! — Abel HERMANT.

DERNIÈRE HEURE

LES NÉGOCIATIONS RUSSO-POLONAISES

LE DÉSIR DE PAIX MANIFESTÉ À RIGA PAR LES BOLCHEVIKS EST-IL SINCÈRE ?

Dans les milieux polonais de Paris, on estime que les rouges peuvent vouloir attendre l'hiver pour reconstruire leurs forces, d'accord avec la Lithuanie.

La paix est-elle à la veille d'être conclue entre la Pologne et la Russie ? Les propositions du gouvernement des soviets présentées par Joffé à la conférence de Riga semblent se rapprocher des conditions présentées par M. Dombbski, président de la délégation polonaise. Y a-t-il un réel effort de conciliation et une entente est-elle possible sur ces bases nouvelles ?

La légation de Pologne, à Paris, comme à la mission militaire, on observe à ce sujet une réserve prudente, et l'on attend tout d'abord confirmation de la nouvelle. On ne sait rien, ou, du moins, on ne sait rien officiellement.

Une personnalité polonaise particulièrement documentée n'a pas cru devoir observer la même diplomatie prudente, et nous a fait les déclarations suivantes : « Tout dépend du degré de sincérité du gouvernement bolchevik, mais il est facile de constater que la guerre, actuellement, bat son plein, et l'expérience nous prescrit d'être sur nos gardes. On sait à peu près, depuis longtemps, ce que les bolcheviks peuvent proposer, et je dois dire tout net que, pour moi, ce jeu ne va pas. Je m'intéresse pas. Nos ennemis occupent toujours les territoires promis aux Lithuaniens, et j'insiste sur l'importance stratégique qui s'attache à cette occupation. C'est grâce à ces territoires qu'ils ont pu tenter la grande offensive contre Varsovie et effectuer leur marche rapide. »

« Il est certain que l'évacuation serait de nature à nous rassurer sur leurs intentions, car les marais nous protègent au centre, et nos forces sont suffisantes dans les secteurs du sud. Mais, au nord, les bolcheviks profitent de la soi-disant neutralité de la Lithuanie, où ils ont établi la base principale de leurs opérations contre nous. Eux-mêmes n'ont pas caché leur jeu, et n'ont-ils pas annoncé, avoué qu'ils allaient concentrer des troupes à bas pour reconquérir leur tentative de juillet ? Je crois, quant à moi, qu'ils jouent leur dernier atout. Si le jeu ne va pas, ils seront quittes pour se débarrasser. Ils savent — car ils sont bien informés — que chez nous tout le monde désire la paix, et que du plus petit au plus grand, personne ne veut une guerre perpétuelle ou tendant à s'éterniser. Ils tablent aussi sur cette éventualité que, la Pologne ne cessant pas les hostilités, on lui créerait des ennemis dans les chancelleries de l'Occident. »

« Leurs propositions peuvent cacher un piège : elles peuvent masquer leur préoccupation de gagner avant tout du temps, d'hiver les incertitudes, mais ils peuvent le mettre à profit pour procéder à un regroupement de leurs forces et s'assurer la collaboration de la Lithuanie : notre situation avec celle-ci n'est pas faite pour nous inspirer confiance, il faut en convenir. »

« Certes, nous voulons l'armistice et la paix, mais un armistice sincère et une paix durable. Nous ne voulons pas d'une trêve qui laisserait à une menace le temps de se préciser. » — ROGER VALBELLE.

polonaise a donné lecture d'une déclaration posant que la Pologne désire être garantie contre toute agression. Elle propose pour base de la discussion les points suivants : 1° garanties réciproques par les deux Etats de l'inviolabilité de leurs frontières ; 2° aucune immixtion dans les affaires intérieures ; 3° fixation de la frontière, non seulement d'après les principes ethniques, mais en tenant compte des intérêts vitaux des deux peuples ; 4° renonciation réciproque aux frais de guerre et aux indemnités ; 5° délimitation immédiate de la ligne d'armistice.

Le président de la délégation bolchevik n'a élevé aucune objection et la séance a été levée.

BRUXELLES, 25 septembre. — La conférence financière a décidé que le français serait la langue officielle. Elle a abordé l'exposé de la situation des différents Etats. Les charges financières des Pays-Bas ont été fixées à la Norvège à un budget de 185 millions de couronnes, en 1914 à 750, en 1920 ; la Suisse, victime de son change trop favorable, traverse une crise. Seul, le Danemark reconnaît que sa dette a diminué depuis 1914 et se déclare prêt à venir en aide aux pays moins fortunés. Le rapport espagnol expose que l'insuffisance du budget espagnol est de 50 0/0. Au sujet de l'avance des 453 millions de pesetas faite à la France, l'exposé dit que si le chiffre est plus élevé que celui des avances faites aux autres nations, cela résulte des relations de bon voisinage avec la France et est justifié par le fait que lors de la guerre avec Cuba la France consentit une avance de 75 millions.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote : 29 députés (y compris le président M. Raoul Péron). 17 Radicaux socialistes : MM. André Escoffier, Archimbaud, Biysens, Boyer-Lapierre, Lefebvre (Eugène), Pierre-Robert, Pinard. 6 Entente républicaine et démocratique : MM. Barthe, Guy Marin, de Menhon, Regaud, Wendel (François). 3 Ancien groupe : MM. Aubriot, Levasseur, Rozier. 1 Indépendant : M. Joly. 1 Républicain socialiste : M. Vidal. 1 Socialiste unifié : M. Mourat (Jean). 1 Absents par congé : MM. Albert Thomas, Chaumié, Desjardins, Doussaud, Guernier, Guesde, Ingels, Lauche, Maurice Long, Palmiéru, Paul-Boncour, Paul Reynaud, Pellé, Viviani.

Le scrutin d'hier. Scrutin révisé sur l'ordre du jour de M. Adrien Barjac et plusieurs de ses collègues : nombre des votants, 386 ; majorité absolue, 224 ; pour l'adoption, 215 ; contre, 71, dont les noms suivent. 64 Socialistes unifiés : MM. Alexandre Blanc, Aubry, Aurélien (Vincennes), Aussoulet, Baron, Barthe, Basiy, Bernard, Pissani, Berton, Bétouille, Blum, Bouisson, Bracke, Buisson, Cahin, Cadot, Camavelli, Chauvy, Chaussey, Clausat, Compère-Morel, Couteaux, Deguise, Delory, Dornay, Escoffier, Evraud, Faix, Ferrand, Georges (Barbélière), Georges (Richard), Goniaux, Goudé, Groussier, Lafont, Lagrosillière, Landier, Lebas, Lévy, Lefebvre (Francis), Lohet, Loquin, Maes, Masson, Maurel, Mistral, Morin, Moreucci, Moutet, Nadi, Nicod, Parvy, Philbois, Piton, Piet, Prémessane, Ringuier, Rognon, Saint-Yves, Sembat, Ulry, Vallière, Vaillant-Couturier, Varenne. 5 Républicains socialistes : MM. Clero, Coustant (Henri), Hennessy (Jean), de Kerguelen, Pierre Ramel. 1 Action républicaine et sociale : M. Valude. 1 Radical et radical socialiste : M. Durafour. N'ont pas pris part au vote :

LE MONDE

LES COURS

— L'Am. le roi Alphonse XIII et la reine Victoria quittent Saint-Sébastien, aujourd'hui, pour se rendre à Valladolid.

CORPS DIPLOMATIQUE

— S. Exc. lord Derby, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, a rejoint son poste après un court séjour à Londres.

— S. Exc. M. H. C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, a donné un déjeuner d'adieu, à l'occasion du départ de S. Exc. le baron Matsui, ambassadeur du Japon, qui a quitté Paris hier.

— S. Exc. l'ambassadeur d'Italie et la comtesse Bonin-Langoni sont de retour à Paris, venant d'Italie.

— S. Exc. le baron de Cartier de Marchienne, ambassadeur de Belgique à Washington, a quitté Londres pour se rendre à Paris.

— A Salsomaggiore séjourne, en ce moment, sir George Buchanan, ambassadeur de Grande-Bretagne près le Quirinal.

— Le baron A. Goffinet, ministre plénipotentiaire de Belgique, est nommé grand-croix de l'ordre de la Couronne.

— M. H. Gummerus, qui vient d'être désigné comme ministre de Finlande près le Quirinal, a présenté, avant-hier, ses lettres de créance à S. M. le roi d'Italie.

— Une brillante réception a eu lieu, au Club français de Buenos-Ayres, en l'honneur du nouveau ministre de France, M. Clausse.

INFORMATIONS

— La princesse Siate de Bourbon-Parme est au château de Bonnetable, chez ses parents, le duc et la duchesse de Doudeauville.

— Le maréchal Joffre est attendu à Paris, aujourd'hui, venant de Saint-Gervais.

RECEPTIONS

— Ce fut un régal artistique incomparable que la très intéressante matinée donnée, hier, par le comte Robert de Clermont-Tonnerre, sur le joli théâtre de sa belle résidence de Maisons-Laffitte.

— M. H. Gummerus, qui vient d'être désigné comme ministre de Finlande près le Quirinal, a présenté, avant-hier, ses lettres de créance à S. M. le roi d'Italie.

— Une brillante réception a eu lieu, au Club français de Buenos-Ayres, en l'honneur du nouveau ministre de France, M. Clausse.

INFORMATIONS

— La princesse Siate de Bourbon-Parme est au château de Bonnetable, chez ses parents, le duc et la duchesse de Doudeauville.

— Le maréchal Joffre est attendu à Paris, aujourd'hui, venant de Saint-Gervais.

RECEPTIONS

— Ce fut un régal artistique incomparable que la très intéressante matinée donnée, hier, par le comte Robert de Clermont-Tonnerre, sur le joli théâtre de sa belle résidence de Maisons-Laffitte.

— M. H. Gummerus, qui vient d'être désigné comme ministre de Finlande près le Quirinal, a présenté, avant-hier, ses lettres de créance à S. M. le roi d'Italie.

— Une brillante réception a eu lieu, au Club français de Buenos-Ayres, en l'honneur du nouveau ministre de France, M. Clausse.

INFORMATIONS

— La princesse Siate de Bourbon-Parme est au château de Bonnetable, chez ses parents, le duc et la duchesse de Doudeauville.

— Le maréchal Joffre est attendu à Paris, aujourd'hui, venant de Saint-Gervais.

RECEPTIONS

— Ce fut un régal artistique incomparable que la très intéressante matinée donnée, hier, par le comte Robert de Clermont-Tonnerre, sur le joli théâtre de sa belle résidence de Maisons-Laffitte.

— M. H. Gummerus, qui vient d'être désigné comme ministre de Finlande près le Quirinal, a présenté, avant-hier, ses lettres de créance à S. M. le roi d'Italie.

— Une brillante réception a eu lieu, au Club français de Buenos-Ayres, en l'honneur du nouveau ministre de France, M. Clausse.

INFORMATIONS

— La princesse Siate de Bourbon-Parme est au château de Bonnetable, chez ses parents, le duc et la duchesse de Doudeauville.

— Le maréchal Joffre est attendu à Paris, aujourd'hui, venant de Saint-Gervais.

RECEPTIONS

— Ce fut un régal artistique incomparable que la très intéressante matinée donnée, hier, par le comte Robert de Clermont-Tonnerre, sur le joli théâtre de sa belle résidence de Maisons-Laffitte.

— M. H. Gummerus, qui vient d'être désigné comme ministre de Finlande près le Quirinal, a présenté, avant-hier, ses lettres de créance à S. M. le roi d'Italie.

— Une brillante réception a eu lieu, au Club français de Buenos-Ayres, en l'honneur du nouveau ministre de France, M. Clausse.

INFORMATIONS

— La princesse Siate de Bourbon-Parme est au château de Bonnetable, chez ses parents, le duc et la duchesse de Doudeauville.

— Le maréchal Joffre est attendu à Paris, aujourd'hui, venant de Saint-Gervais.

RECEPTIONS

— Ce fut un régal artistique incomparable que la très intéressante matinée donnée, hier, par le comte Robert de Clermont-Tonnerre, sur le joli théâtre de sa belle résidence de Maisons-Laffitte.

— M. H. Gummerus, qui vient d'être désigné comme ministre de Finlande près le Quirinal, a présenté, avant-hier, ses lettres de créance à S. M. le roi d'Italie.

— Une brillante réception a eu lieu, au Club français de Buenos-Ayres, en l'honneur du nouveau ministre de France, M. Clausse.

INFORMATIONS

— La princesse Siate de Bourbon-Parme est au château de Bonnetable, chez ses parents, le duc et la duchesse de Doudeauville.

— Le maréchal Joffre est attendu à Paris, aujourd'hui, venant de Saint-Gervais.

RECEPTIONS

— Ce fut un régal artistique incomparable que la très intéressante matinée donnée, hier, par le comte Robert de Clermont-Tonnerre, sur le joli théâtre de sa belle résidence de Maisons-Laffitte.

— M. H. Gummerus, qui vient d'être désigné comme ministre de Finlande près le Quirinal, a présenté, avant-hier, ses lettres de créance à S. M. le roi d'Italie.

— Une brillante réception a eu lieu, au Club français de Buenos-Ayres, en l'honneur du nouveau ministre de France, M. Clausse.

INFORMATIONS

— La princesse Siate de Bourbon-Parme est au château de Bonnetable, chez ses parents, le duc et la duchesse de Doudeauville.

— Le maréchal Joffre est attendu à Paris, aujourd'hui, venant de Saint-Gervais.

RECEPTIONS

B L O C - N O T E S

LE GENDRE BADIN

— Louis Barthou aime-t-il les anecdotes? S'il les aime, je vais lui en conter une qui est toute neuve, et que je lui garantis authentique.

— Tout récemment, l'huissier de service présentait au secrétaire général d'une grande compagnie de mines, qui a son siège à Paris, la carte d'un visiteur. Appelés, si vous voulez, ce visiteur « M. Dupont ».

— Le secrétaire général ne connaissait pas personnellement M. Dupont. Mais la carte portait une adresse (le nom d'une importante ville du Sud-Ouest); et ce nom et cette adresse étaient ceux d'un gros actionnaire de la compagnie. Cela, M. le secrétaire général se le rappela très bien.

— Faites entrer, dit-il.

— C'est un homme d'un certain âge, souriant et correct. Un fauteuil lui est présenté. Il s'y installe confortablement, comme il convient à un gros actionnaire, et sans autre préambule :

— Monsieur, je viens vous parler d'une affaire grave.

— Je vous écoute, monsieur.

— Voici. Je m'occupe de la transformation de l'humanité et, notamment, de sa réincarnation...

— Le secrétaire général, qui est un homme de sang-froid, ne bronche point; et très simplement :

— Je pensais, monsieur, que vous aviez à m'entretenir du seul genre d'affaires qui nous occupe ordinairement ici : c'est-à-dire de mines...

— J'entends bien. Mais tout ne s'enchaîne-t-il pas? fait M. Dupont, de l'air le plus naturel. La transformation de l'humanité n'implique-t-elle pas celle du régime de notre soleil, et sa réincarnation, celle de vos ouvriers?

— Sans doute... Pourtant il me semble que si vous saisissez directement le gouvernement...

— Je l'ai fait, monsieur! s'écrie M. Dupont. J'ai écrit à M. Deschanel, voilà plusieurs mois. Il ne m'a pas répondu! Aussi lui ai-je envoyé de mon fluide. Vous savez la suite...

— Hélas!...

— Le gros actionnaire sourit avec bonhomie :

— Mais je n'envoie pas du mauvais fluide. J'en puis envoyer du bon. Ainsi, depuis quelques jours, c'est sur M. Barthou que je dirige mes ondes. J'attends beaucoup de M. Barthou...

— Il fallait se débarrasser de ce visiteur. Le secrétaire général, brusquement, s'était levé :

— Excusez-moi, dit-il, j'ai un mot à dire à mon secrétaire, et je reviens.

— A peine s'était-il rassis :

— Permettez, reprend M. Dupont. Je vais faire sur votre expérience de mon bon fluide. Attention... là... ne bougez plus...

— L'actionnaire étendait les bras, le secrétaire général demeurait impassible. La porte s'ouvre. L'huissier paraît.

— Pardon, messieurs... Monsieur Dupont?

— C'est moi...

— Il y a là M. Barthou, qui ne veut pas entrer, et qui attend monsieur dans la rue.

— M. Dupont, radieux, bondit :

— Hein, croyez-vous? Ça n'a pas trainé! La petite comédie que venait de combiner dans son antichambre M. le secrétaire général avait été très bien jouée par l'huissier, et M. Dupont était déjà loin... Il cherchait M. Barthou dans la rue...

— On ne l'a pas encore revu.

LE GENDRE BADIN

— Louis Barthou aime-t-il les anecdotes? S'il les aime, je vais lui en conter une qui est toute neuve, et que je lui garantis authentique.

— Tout récemment, l'huissier de service présentait au secrétaire général d'une grande compagnie de mines, qui a son siège à Paris, la carte d'un visiteur. Appelés, si vous voulez, ce visiteur « M. Dupont ».

— Le secrétaire général ne connaissait pas personnellement M. Dupont. Mais la carte portait une adresse (le nom d'une importante ville du Sud-Ouest); et ce nom et cette adresse étaient ceux d'un gros actionnaire de la compagnie. Cela, M. le secrétaire général se le rappela très bien.

— Faites entrer, dit-il.

— C'est un homme d'un certain âge, souriant et correct. Un fauteuil lui est présenté. Il s'y installe confortablement, comme il convient à un gros actionnaire, et sans autre préambule :

— Monsieur, je viens vous parler d'une affaire grave.

— Je vous écoute, monsieur.

— Voici. Je m'occupe de la transformation de l'humanité et, notamment, de sa réincarnation...

— Le secrétaire général, qui est un homme de sang-froid, ne bronche point; et très simplement :

— Je pensais, monsieur, que vous aviez à m'entretenir du seul genre d'affaires qui nous occupe ordinairement ici : c'est-à-dire de mines...

— J'entends bien. Mais tout ne s'enchaîne-t-il pas? fait M. Dupont, de l'air le plus naturel. La transformation de l'humanité n'implique-t-elle pas celle du régime de notre soleil, et sa réincarnation, celle de vos ouvriers?

— Sans doute... Pourtant il me semble que si vous saisissez directement le gouvernement...

— Je l'ai fait, monsieur! s'écrie M. Dupont. J'ai écrit à M. Deschanel, voilà plusieurs mois. Il ne m'a pas répondu! Aussi lui ai-je envoyé de mon fluide. Vous savez la suite...

— Hélas!...

— Le gros actionnaire sourit avec bonhomie :

— Mais je n'envoie pas du mauvais fluide. J'en puis envoyer du bon. Ainsi, depuis quelques jours, c'est sur M. Barthou que je dirige mes ondes. J'attends beaucoup de M. Barthou...

— Il fallait se débarrasser de ce visiteur. Le secrétaire général, brusquement, s'était levé :

— Excusez-moi, dit-il, j'ai un mot à dire à mon secrétaire, et je reviens.

— A peine s'était-il rassis :

— Permettez, reprend M. Dupont. Je vais faire sur votre expérience de mon bon fluide. Attention... là... ne bougez plus...

— L'actionnaire étendait les bras, le secrétaire général demeurait impassible. La porte s'ouvre. L'huissier paraît.

— Pardon, messieurs... Monsieur Dupont?

— C'est moi...

— Il y a là M. Barthou, qui ne veut pas entrer, et qui attend monsieur dans la rue.

— M. Dupont, radieux, bondit :

— Hein, croyez-vous? Ça n'a pas trainé! La petite comédie que venait de combiner dans son antichambre M. le secrétaire général avait été très bien jouée par l'huissier, et M. Dupont était déjà loin... Il cherchait M. Barthou dans la rue...

— On ne l'a pas encore revu.

LE GENDRE BADIN

— Louis Barthou aime-t-il les anecdotes? S'il les aime, je vais lui en conter une qui est toute neuve, et que je lui garantis authentique.

— Tout récemment, l'huissier de service présentait au secrétaire général d'une grande compagnie de mines, qui a son siège à Paris, la carte d'un visiteur. Appelés, si vous voulez, ce visiteur « M. Dupont ».

— Le secrétaire général ne connaissait pas personnellement M. Dupont. Mais la carte portait une adresse (le nom d'une importante ville du Sud-Ouest); et ce nom et cette adresse étaient ceux d'un gros actionnaire de la compagnie. Cela, M. le secrétaire général se le rappela très bien.

— Faites entrer, dit-il.

— C'est un homme d'un certain âge, souriant et correct. Un fauteuil lui est présenté. Il s'y installe confortablement, comme il convient à un gros actionnaire, et sans autre préambule :

— Monsieur, je viens vous parler d'une affaire grave.

— Je vous écoute, monsieur.

— Voici. Je m'occupe de la transformation de l'humanité et, notamment, de sa réincarnation...

— Le secrétaire général, qui est un homme de sang-froid, ne bronche point; et très simplement :

— Je pensais, monsieur, que vous aviez à m'entretenir du seul genre d'affaires qui nous occupe ordinairement ici : c'est-à-dire de mines...

— J'entends bien. Mais tout ne s'enchaîne-t-il pas? fait M. Dupont, de l'air le plus naturel. La transformation de l'humanité n'implique-t-elle pas celle du régime de notre soleil, et sa réincarnation, celle de vos ouvriers?

— Sans doute... Pourtant il me semble que si vous saisissez directement le gouvernement...

— Je l'ai fait, monsieur! s'écrie M. Dupont. J'ai écrit à M. Deschanel, voilà plusieurs mois. Il ne m'a pas répondu! Aussi lui ai-je envoyé de mon fluide. Vous savez la suite...

— Hélas!...

— Le gros actionnaire sourit avec bonhomie :

— Mais je n'envoie pas du mauvais fluide. J'en puis envoyer du bon. Ainsi, depuis quelques jours, c'est sur M. Barthou que je dirige mes ondes. J'attends beaucoup de M. Barthou...

— Il fallait se débarrasser de ce visiteur. Le secrétaire général, brusquement, s'était levé :

— Excusez-moi, dit-il, j'ai un mot à dire à mon secrétaire, et je reviens.

— A peine s'était-il rassis :

— Permettez, reprend M. Dupont. Je vais faire sur votre expérience de mon bon fluide. Attention... là... ne bougez plus...

— L'actionnaire étendait les bras, le secrétaire général demeurait impassible. La porte s'ouvre. L'huissier paraît.

— Pardon, messieurs... Monsieur Dupont?

— C'est moi...

— Il y a là M. Barthou, qui ne veut pas entrer, et qui attend monsieur dans la rue.

— M. Dupont, radieux, bondit :

— Hein, croyez-vous? Ça n'a pas trainé! La petite comédie que venait de combiner dans son antichambre M. le secrétaire général avait été très bien jouée par l'huissier, et M. Dupont était déjà loin... Il cherchait M. Barthou dans la rue...

— On ne l'a pas encore revu.

LE GENDRE BADIN

— Louis Barthou aime-t-il les anecdotes? S'il les aime, je vais lui en conter une qui est toute neuve, et que je lui garantis authentique.

— Tout récemment, l'huissier de service présentait au secrétaire général d'une grande compagnie de mines, qui a son siège à Paris, la carte d'un visiteur. Appelés, si vous voulez, ce visiteur « M. Dupont ».

— Le secrétaire général ne connaissait pas personnellement M. Dupont. Mais la carte portait une adresse (le nom d'une importante ville du Sud-Ouest); et ce nom et cette adresse étaient ceux d'un gros actionnaire de la compagnie. Cela, M. le secrétaire général se le rappela très bien.

— Faites entrer, dit-il.

— C'est un homme d'un certain âge, souriant et correct. Un fauteuil lui est présenté. Il s'y installe confortablement, comme il convient à un gros actionnaire, et sans autre préambule :

— Monsieur, je viens vous parler

Mme Segond-Weber, l'éminente sociétaire de la Comédie-Française, créera un rôle de la Traversée, au Théâtre Marigny. Les principaux rôles de la Maternité seront joués par Mmes Maillon, Roanne, Barsac, Bourgeois, Mlle 2 et dimanche 3 octobre, en matinée, les 28 jours de Clairette.

LAURENTINE. — Programme de la soirée. Tous les soirs, à 8 h. 15, aujourd'hui à 8 heures, samedi 2 et dimanche 3 octobre, en matinée, les 28 jours de Clairette.

AU VAUDEVILLE. — L'Enfant maître, la pièce la plus discutée dans tout Paris, sera donnée aujourd'hui dimanche en matinée et en soirée. Un dialogue remarquable, M. Henry Maréchal, mettra son œuvre en une intéressante causerie. L'interprétation comprend toujours tous les admirables créateurs de l'enfant maître.

NOUVEL-AMBIGU. — Aujourd'hui dimanche, 2 dernières représentations du Maître de Forges.

THÉÂTRE MICHEL.
LES AMANTS DE SAZY
Marthe REGNIER
Louise MARQUET
Yvonne DAUMONT
M. LAGRENÉE
Fabienne SAMY
Le petit M. DELCOURT
et R. CLERMONT
avec G. DURSOZ

AUJOURD'HUI MATINÉE

AUX CAPUCINES. — Aujourd'hui dimanche, matinée à 15 heures du grand succès... Mais les hommes n'en sauront rien.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Théâtres ayant effectué leur clôture annuelle : Gymnase, Apollo, Th. des Champs-Élysées, Comédie des Champs-Élysées, Mathurins, Th. des Arts, Th. Impérial, Vaudeville-Columbi, Poitiers.

EN MATINÉE :
Comédie-Française, 13 h. 30, *Hernani*; Opéra-Comique, 13 h. 30, *Madame Butterfly*; Odéon, 14 h. 15, *Cabotins*; Gaité-Lyrique, 14 h. 15, *Théâtre de Paris*; Vaudeville, 14 h. 30, *Yarès*; 14 h. 30, *Fort-Saint-Martin*; 14 h. 30, *Bouffes-Parisiens*; 14 h. 30, *Novel-Ambigu*; 14 h. 30, *Reinassance*; 14 h. 30, *Digite*; 14 h. 30, *Palais-Royal*; 14 h. 30, *Atmosphère*; 14 h. 30, *Châtelet*; 14 h. 30, *Th. Antoine*; 14 h. 45, *Th. Michel*; 14 h. 30, *Th. Sarah-Bernhardt*; 14 h. 30, *Th. Edouard-VII*; 14 h. 30, *Th. Femina*; 14 h. 30, *Scala*; 14 h. 30, *L'Abril*; 14 h. 30, *Capucines*; 15 h., *Grand-Guignol*; 14 h. 30, *Th. Moncey*; 14 h. 30, *Déjazet*; 14 h. 30, *Cluny*; 14 h. 30, *même spectacle que le soir*; *Folies-Bergère*; 14 h. 30, *Olympia*; 14 h. 30; *Ambassadeurs*; 14 h. 30; *Mayol*; 14 h. 30; *Marigny*; 14 h. 30; *Alambra*; 14 h. 30; *Perchoir*; 15 h., *Cirque Médrano*; 14 h. 30; *Mariavux*; 14 h., *même spectacle que le soir*.

EN SOIRÉE :
Opéra, 8 h., *Thais*.
Comédie-Française, 8 h. 45, *la Mort enchaînée*.
Opéra-Comique, 8 h., *les Contes d'Hoffmann*.
Odéon, 8 h., *le Fils de Goby*.
Gaité-Lyrique, 8 h., *les 28 jours de Clairette*.
Sartières, 8 h., *l'École des Cocottes*.
Porte-Saint-Martin, 8 h. 30, *le Courrier de Lyon*.
Vaudeville, 8 h. 30, *l'Enfant maître*.
Théâtre Antoine, 8 h. 30, *l'Inconnu*.
Ambigu, 8 h. 30, *le Maître de forges*.
Athènes, 8 h. 30, *la Belle et le Bûcheron*.
Palais-Royal, 8 h. 30, *et moi, j'ai dit quelle va*.
Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h. 45, *Patte d'Éclair*.
Théâtre Michel, 8 h. 45, *les Amants de Sazy*.
Théâtre Femina, 8 h. 30, *Raffles*.
Th. Edouard-VII, 8 h. 30, *attractions variées*.
Capucines, 8 h. 15, *les hommes n'en sauront rien*.
Bouffes-Parisiens, 8 h. 30, *Phi-Phi*.
Châtelet, 8 h. 30, *l'Enfant maître*.
Reinassance, 8 h. 15, *Mon Homme*.
Gigolo, 8 h. 30, *Tour pas sa fleur*.
Théâtre de Paris, 8 h. 30, *Archipel*.
L'Abril, 8 h. 15, *la Reine arctie*, opéra légère (Reine Derys, Lucien Prad, Belle).
Scala, 8 h. 30, *la Gare régulatrice*.
Grand-Guignol, 8 h. 30, *la Dernière Torture*; *Lut*; *Th. Moncey*, 8 h. 30, *Moïque, bonjour*.
Cluny, 8 h. 45, *le Béguin de la garnison*.
Déjazet, 8 h. 30, *Un tour de cochon*.
Th. Albert-1^{er}, 8 h. 30, *Pou-Chi-Nett*, opérète avec Thérèse Cernay, Monte et Germaine Andrey.

MUSIC-HALLS, CIRQUES ET GABARETS
Olympia, 8 h. 15, *15 vedettes et attractions*. De 5 à 7 heures, *l'Éclair*.
Cirque de Paris, tous les soirs, 8 attract. Dancing. Concert Mayol, *Damia, le Couvent des carresses* avec Suzanne Wurtz dans *la Piscine enchantée* (20.000 litres d'eau), et la merveilleuse étoile de café-concert Damia. Aujourd'hui, matinée.

CIRQUE MÉDRANO. — Début de Lem-Pit, imitateur; de Mito Mano, écuyère; de Anpheto, travail sans selle; des Savir, équilibristes; les éléphants, les chiens dressés, les acrobates, les clowns Fratellini dans une desopilante pantomime. Grand succès.

Théâtre APOLLO
Jeudi 30 septembre
RÉOUVERTURE
la première représentation de
LA SIRENE
ou la Baigneuse de Minuit
COMÉDIE MUSICALE
de MM. Fabrice Lémon et G. Légié
Musique de M. Henri Goublier fils
Répétition générale mercredi soir, à 8 h. 45 très précises

CIRQUE DE PARIS
18, av. Mont-Picquet
Location gratuite. Téléphone : Saxe 31-90

AMBASSADEURS. — Dernière matinée et soirée de la triomphale Revue légère, avec la merveilleuse attraction « Les 6 Canadiens ».

LA PIE QUI CHANTE
100 me
DE LA REVUE
CHARLES FALLOT
AUJOURD'HUI : Matinée, 3 h. Soirée, 9 h.

Le plus beau spectacle de Paris est au CONCERT MAYOL, où l'on peut applaudir dans une même soirée le Couvent des carresses, avec Suzanne Wurtz dans la Piscine enchantée (20.000 litres d'eau), et la merveilleuse étoile de café-concert Damia. Aujourd'hui, matinée.

CIRQUE MÉDRANO. — Début de Lem-Pit, imitateur; de Mito Mano, écuyère; de Anpheto, travail sans selle; des Savir, équilibristes; les éléphants, les chiens dressés, les acrobates, les clowns Fratellini dans une desopilante pantomime. Grand succès.

LA SIRENE
COMÉDIE MUSICALE
de MM. Fabrice Lémon et G. Légié
Musique de M. Henri Goublier fils
Répétition générale mercredi soir, à 8 h. 45 très précises

LA PIE QUI CHANTE
100 me
DE LA REVUE
CHARLES FALLOT
AUJOURD'HUI : Matinée, 3 h. Soirée, 9 h.

LA PIE QUI CHANTE
100 me
DE LA REVUE
CHARLES FALLOT
AUJOURD'HUI : Matinée, 3 h. Soirée, 9 h.

THEATRE FEMINA
Aujourd'hui Dimanche
AVANT-DERNIÈRE MATINÉE
RAFFLES
PARIS EST L'HONNEUR!
Pour la première fois, le président de la République est Parisien, et le plus gros succès de la saison, la Belle Aventure, à l'Athénée, est une pièce très parisienne. Dim., mat. et soirée.

A L'APOLLO. — La direction de ce théâtre nous prie de bien vouloir confirmer que la répétition générale de *la Baigneuse de Minuit*, comédie musicale de MM. Fabrice Lémon et Georges Légié, musique de M. Henri Goublier fils, dont il est tant parlé, passera en répétition générale pour la presse mercredi soir, à 8 h. 15 très précises. À partir de demain soir, à 8 heures du soir, pour la première représentation, qui est irrévocablement fixée à jeudi soir. Téléphone : Central 72-21.

A L'APOLLO. — La direction de ce théâtre nous prie de bien vouloir confirmer que la répétition générale de *la Baigneuse de Minuit*, comédie musicale de MM. Fabrice Lémon et Georges Légié, musique de M. Henri Goublier fils, dont il est tant parlé, passera en répétition générale pour la presse mercredi soir, à 8 h. 15 très précises. À partir de demain soir, à 8 heures du soir, pour la première représentation, qui est irrévocablement fixée à jeudi soir. Téléphone : Central 72-21.

LES COURSES
Aujourd'hui, à 2 heures, courses à Longchamp

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Élevé	Notes particulières
PRIX DE NEXON A réclamer. — 5.000 francs. — 1.400 mètres (P. J.)				
F. Monnier...	Santard II	2	5/2	Alkison
A. Moulin...	Acadab	2	5/2	Non part.
G. de Pétitot...	Perrier	2	5/2	F. O'Neill
G. de Pétitot...	Acadab	2	5/2	Non part.
G. de Pétitot...	Heliodore II	2	5/2	F. O'Neill
G. de Pétitot...	Trak	2	5/2	F. O'Neill
F. Grunault...	Trak	2	5/2	F. O'Neill
D. Kékéyan...	My Star	2	5/2	G. Garner
M. Gaudchauz...	Pradelles	2	5/2	Non part.
PRIX DU RANGLAGH — Distance : 1.100 mètres (L. D.) (En outre, 700 francs à l'éleveur)				
J.-D. Cohn...	Stick to It	2	5/2	M. Henry
A. Moulin...	Surbiton	2	5/2	F. O'Neill
Mart de Bot...	Corcoran II	2	5/2	Non part.
W.-J. Webb...	Le Vigilant	2	5/2	Lancaster
M. Gaudchauz...	Fromentin	2	5/2	Mac Gee
PRIX VERMEILLE — Distance : 2.400 mètres (G. P.) (En outre, 4.000 francs à l'éleveur)				
M. Bousac...	Lasarte	3	5/2	G. Stern
Macomber...	Medlesome Maid	3	5/2	G. Garner
E. de Rothschild...	Silverbrook	3	5/2	Non part.
J. de Hennessy...	Take a Step	3	5/2	Mac Gee
Jean Arthuis...	Tic Tac	3	5/2	F. O'Neill
W.-A. Chandler...	Ballad	3	5/2	Non part.
P. Barthelemy...	Chaine d'Or	3	5/2	A. Sharpe
A. Delaunay...	La Merveille	3	5/2	Non part.
J. de Hennessy...	Bermuda	3	5/2	J. Jennings
J. de Hennessy...	Trionfante	3	5/2	Non part.
H. Bardon...	Vive la France	3	5/2	Non part.
E. de Rothschild...	Triant	3	5/2	F. O'Neill
M. Gaudchauz...	Guthrie	3	5/2	Non part.
PRIX DE VILLEBON — Distance : 2.400 mètres (P. P.) (En outre, 3.000 francs à l'éleveur)				
E. V. Pécourt...	Calliban	3	5/2	G. Stern
A. Annonci...	Monte Sauto	3	5/2	Non part.
J. de Hennessy...	Boscobel	3	5/2	G. Garner
V. Sennae...	Deeddale	3	5/2	Non part.
Jean Lueux...	Mal Lune	3	5/2	A. Sharpe
P. Barthelemy...	Silverbrook	3	5/2	Non part.
A. Annonci...	Cumulus	3	5/2	A. Sharpe
E. de Rothschild...	Le Dansk	3	5/2	Non part.
A. Eknayan...	Blushington	3	5/2	Mac Gee
A. Eknayan...	Favo	3	5/2	Bartholom.
PRIX DES CHÊNES — Distance : 1.400 mètres (P. P.) (En outre, 1.000 francs à l'éleveur)				
Macomber...	Phusla	2	5/2	F. O'Neill
Macomber...	Petick	2	5/2	Non part.
P. Thomas...	Rule Britannia	2	5/2	A. Atkinson
Macomber...	Chaine d'Or	2	5/2	Non part.
J. de Hennessy...	Frouca	2	5/2	Bartholom.
M. Bousac...	L'Ascalonite	2	5/2	G. Stern
E. de Rothschild...	Le Dansk	2	5/2	Non part.
E. de Rothschild...	Blushington	2	5/2	Mac Gee
PRIX DE MEAURY — Distance : 2.200 mètres (M. P.) (En outre, 800 francs à l'éleveur)				
Ch. Léonard...	Rosbelle	4	5/2	M. Allem.
R. Baymann...	Barbara	4	5/2	Non part.
R. Coulier...	Roselli	4	5/2	Belhouss
Jules Joseph...	Le Dragor	4	5/2	A. Barbé
Macomber...	Silverbrook	4	5/2	Non part.
P. Barthelemy...	Quercelieu II	4	5/2	Semblat
E. de Rothschild...	Axis	4	5/2	Mac Gee
A. Eknayan...	Garde Noble	4	5/2	Bartholom.
J. de Hennessy...	Jack and White	4	5/2	J. Jennings
Macomber...	Terminal	4	5/2	Non part.
A. Annonci...	Iron Duke	4	5/2	A. Sharpe
P. de Jumilhac...	Peau de Soie	4	5/2	J. Lepointe

RENTÉE DES CLASSES
L'École Universelle par Correspondance de Paris, la plus importante du monde, permet de faire chez soi, dans le minimum de temps et avec le minimum de frais, des études complètes dans toutes les branches du savoir. Elle vous adresse gratuitement, sur demande, celle de ses brochures qui vous intéressent :
Brochure N° 6060 : Baccalauréats, Classes secondaires complètes, Grandes Ecoles, Licences.
Brochure N° 6072 : Brevets, Classes primaires complètes, C. A. P., Professorats, Carrières administratives.
Brochure N° 6084 : Carrières d'Ingénieur, Soins-Ingénieur, Dessinateur dans toutes les branches de l'Industrie et dans l'Agriculture.
Brochure N° 6098 : Carrières commerciales; Administrateur commercial, Chef de publicité, Représentant, Expert-Comptable, Comptable, Secrétaire commercial, Correspondancier, Sténodactylographe, Industrie hôtelière.
École Universelle, 10, rue Chardin, Paris (16^e)

VILLEGIAIRES
Les Eaux
30 jours à WIESBADEN, Hôtel Regina, 1^{er} ordre, français, offre pension, traitement, casino, médecin, etc., 1^{er} confort. Prix hiver 20 fr. par jour.
POUR L'HIVER
Les MANTEAUX ÉLÉGANTS chauds, IMPERMÉABLES DES MAGASINS **PESTOUR**
45, rue Caumartin, 45 PARIS
Manteaux en LODEN POIL de CHAMEAU Laine moussée, etc.
Demandez Catalogues HOMMES ou DAMES ECHANTILLONS FRANCO
CAPE RAGLAN LODEN toutes teintes doublé soie 1/2 corps 345 fr.

FORCE, VIGUEUR, SANTÉ
rapidement obtenus par l'emploi du **VIN DE VIAL**
Son heureuse composition en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et aux personnes débiles/diététiques.
DANS TOUTES PHARMACIES

SPORTS
LA JOURNÉE SPORTIVE
Cyclisme : A 14 heures, au Parc des Princes : Spears contre tous. Le Grand Prix de l'U. V. F. A 14 h. 30, à la Piste Municipale : réunion d'amateurs.
Football rugby : A 15 heures, à Colombes : R. C. de France contre le F. C. de Cognac. S. C. U. F. contre A. S. Française.
Football association : A 14 heures, à Charentonneau : C. A. de Paris contre Red Star.
A 15 heures, à Pantin : F. E. C. Levallois contre Olympique. A 15 heures, rue Olivier-Sarres : R. C. de France contre U. S. Cléry. A 15 heures, à Vitry : C. A. Vitry contre Club Français. A 15 heures, à Saint-Ouen : J. A. Saint-Ouen contre Gallia. A 15 heures, à Maisons-Afort : A. S. Amicale contre U. S. Choisy. A 15 heures, au Chevaleret : A. S. Française contre Raincy-Sports.
Athlétisme : A 14 heures, au stade Pershing : réunion professionnelle.

LONGCHAMP. — Dimanche 26 septembre.
PRÉVISIONS
Prix de Nexon. — IRAK, *Aethan*, *Stick to It*, *Surbiton*.
Prix de Ranclagh. — *Stick to It*, *Surbiton*.
Prix Vermeille. — MEDLESOME MAID, *Take a Step*.
Prix de Villebon. — BOSCOBEL, *Calliban*.
Prix des Chênes. — PHUSLA, *Soldat II*.
Prix de Meauray. — GRIBOUILLE, *Roselli*.

LE TREMBLAY - Résultats du 25 septembre
PRIX DE MONTFORT-LA MAURY
A réclamer. — 3.000 francs. — 900 mètres (P. D.)
1 Fortunata, à M. Henry Cottéville, G. 27 50 11 50 (G. Belhouss).
2 Sorella (G. Bartholomé), P. 14 50 7 50
3 Restriction (G. Garner), P. 13 50 7 50
4 Brugane (Ch. Hottel), Non part. 13 Babou (A. Sharpe); L'Ensorelée (F. O'Neill); Santiago II (A. Woodland); La Garonne (M. Allemant).
1 longueur; 3/4 longueur; 1 longueur.

PRIX DE MORVAN
4.000 francs. — 2.000 mètres (P. P.)
1 Manor, à M. A. Eknayan, G. 42 50 20 50 (E. Flockhart).
2 Meux (M. Frühlsholtz), P. 16 50 11 50
3 La Sensée (C. Bouillon); 4 La Bellone (L. Liddiard).
1 longueur; 10 longueurs; 8 longueurs.

LE MEETING ATHLETIQUE DU STADE PERSHING
C'est cet après-midi que va avoir lieu, au stade Pershing, au bois de Vincennes, le meeting athlétique organisé par la F.S.A.P.F., sous la présidence de M. de Castellane.
Le Grand Prix de France des dix kilomètres réunira Draucourt, champion des dix kilomètres, qui a fait grande impression dans le dernier Tour de Paris; Etienne Waltisburger, l'un des meilleurs spécialistes professionnels de l'heure; Marcel Thévoz, qui vient de se révéler dans le dernier Tour de Paris; Désiré Priant, Brian Lacroix, etc., etc.
Dans le 300 mètres, Louis Téveaux espère battre tous les records.

LE CIRCUIT DU MORVAN
Le circuit du Morvan, organisé par notre confrère le Petit Journal, se courra aujourd'hui pour la seconde fois. Le circuit englobe tout le massif du Morvan, l'indépendance, en sorte, pour ainsi dire, toute la partie montagneuse de l'admirable région comme dans un anneau oblong, dont les extrémités nord et sud seraient Avallon et Montcaux-les-Mines, et les côtés est et ouest, Autun et Château-Chinon.

MONUMENTS FUNÉRAIRES ET COMMÉMORATIFS
A VENDRE, Villemeison-sur-Orge (S.-et-O.), BELLE PROPRIÉTÉ, 46 kil. de Paris, Parc 5 Ha. Rens. et trait. : H.-L. SIMON, 11, r. de Madrid, Paris.

Tout le Monde Teinturier avec LA KABILINE
"Paquets" pour TEINDRE soi-même "Boules" RAVIVER soi-même
Les VÊTEMENTS Les LINGERIES
DEMANDER LA NOTICE N° 92, RUE DES CHANTIERS - VERSAILLES

ÉCOLE DE CHAUFFEURS-MÉCANICIENS
la plus ancienne reconnue la meilleure, la moins chère. — Brevets
dep. 15 fr. — BELSER et Co, 144, r. Tocqueville, Wag. 93-40

CONVALESCENCE ANÉMIE FER BRAVAIS
les gouttes de FER BRAVAIS donnent des FORCES Régénèrent le SANG
1^{re} Pharm. de Paris, 16, Rue de Valenciennes

La Sauce LEA & PERRINS
donne un arôme appétissant et un stimulant délicieux à la Viande, au Poisson, à la Soupe, au Gibier, au Fromage, à la Salade, etc., etc.
Assurez-vous que la signature en caractères blancs sur l'étiquette à fond rouge figure bien sur chaque flacon.
La véritable Sauce WORCESTERSHIRE d'origine.

Les Meilleures Glaces
SORBETS, CHOCOLATS
Cremes, Pâtisseries, etc.
SE DÉGUSTEZ CHEZ
BORRAS
1, Fg-Montmartre, Paris
Coin Gds Boulevards
Livraisons de la voisine. T. Cent. 99-81

HENNÉ
Spécialité de teintures, Raoules
20 fr. M^{re} Durand, 23, rue Nollère.

BONDIS & Co
45, Avenue de la Grande-Armée, 45, Paris
VENTE - GARAGE - LOCATION
Renault - Delage - Delaunay

SALLES VENTES DE MONTMARTRE
23, Rue Fontaine, Paris, vend de la Cour
OCCASIONS de MOBILIERS LUXUEUX et SIMPLES
VENDUS au 1/4 de leur VALEUR
PROVENANT de VENTES JUDICIAIRES, SAISIES, SÉQUESTRES
Bons de la Défense acceptés en paiement
Expéditions rapides en province

DEPURATIF BLEU
C'est la Guérison de tous les Vices du Sang, de la Constipation, Congestion, Rhumatisme, Artério-Sclérose.
Nettoie les Reins, le Foie, la Vessie. Fortifie l'Estomac, les Bronches.
Chasse la Bile, les Humeurs, l'Acide Urique. SAUVEUR des Maux de la FEMME.
5 fr. Pharm. — Cure à 4 fr. 20 fr. 1^{er} mandat.
BRELAND, Pharmacien, 51, rue Antoinette, LYON
ANTICOR-BRELAND en vente dans tous les Pharmacies

AUX GALERIES LAFFETTE
MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
mardi 28 septembre
EXPOSITION GÉNÉRALE
Secar et ses rayons
à tous nos Rayons

LE JOUR EST VENU
d'habiller votre chauffeur
AUX MARINS
7 et 9, Avenue de la Grande-Armée, PARIS
Téléph. Passy 52-45
la plus grande spécialité de vêtements, équipements, et accessoires pour automobilistes.

MONNAYANNA
ses parfums grisants
DERNIÈRES CRÉATIONS
MAGNATIL D'OR
LOISEAU BLEU
PAVLOVA
PARFUMERIE MONNAYANNA
PARIS-NEUILLY

GOUTTE, RHUMATISME
CARBO-LITHINÉS DE ROYAT SOURCE ST-MART
ROYAT AUVERGNE et toutes Pharmacies
DEPOSITAIRE GENERAL SOCIÉTÉ DU COMMERCE à Paris, 64, rue de la Chaussée-d'Antin

Rhumatismes
Goutte-Douleurs
Arthritisme

Troubles de la circulation
Retour d'âge



Maladies de la Peau
Varices
Ulcères

Les Candidats à l'Artério - Sclérose

Les arthritiques ne tenant aucun compte des avertissements que leur cas a suggérés ne tardent pas à subir les inconvénients de leurs écarts de régime. On observe chez eux une disposition fâcheuse à l'inaction, une perte énorme de forces musculaires, un teint blafard qui passe au rouge violacé après les repas ou le moindre effort. Pendant la digestion, ils se sentent empressés d'un besoin impérieux de dormir. Ils souffrent de pesanteur dans la tête, de vertiges, d'éblouissements, de bourdonnements d'oreille, de brûlures ou de crampes d'estomac. Les voilà à la merci d'une congestion qui peut survenir subitement, laissant un état paralytique ou une terminaison fatale. Cet état congestif dépendant d'un épaississement malfaisant du sang, c'est donc sur lui seul qu'il faut agir. Pour lui rendre sa fluidité et sa pureté, notre attention a été attirée par le D^r Richelet, ce puissant rectificateur du sang. Ses propriétés curatives sont confirmées chaque jour par de précieux témoignages de guérison de ce genre :

Ayant eu connaissance de votre adresse par M. le curé, que vous avez si heureusement guéri, je me suis décidé à suivre votre traitement. Depuis longtemps, après chaque repas, je souffrais de crampes et de brûlures d'estomac. Une envie irrésistible de dormir m'empêchait, j'étais congestionné, étourdi, incapable de réagir. Ajoutez encore à cela des maux de tête terribles, une constipation opiniâtre, des douleurs dans les reins et de sérieuses difficultés pour uriner. Un matin survint le D^r Richelet pour faire disparaître tous les troubles qui m'inquiétaient si fort. Aujourd'hui, plus de maux de tête, des digestions faciles, une circulation plus libre, de l'ardeur au travail et des nuits régulières. Le D^r Richelet, votre traitement ne faisant aucun doute, je suis heureux de le constater et de vous autoriser à publier mon témoignage de reconnaissance.

M. Auguste TIXIER, à Chassagne, C^{te} de St-Chabrais, par Chénérailles (Creuse).

Tous les candidats à l'artério-sclérose sont maintenant fixés : avec le Dépuratif Richelet, leur état peut heureusement se transformer. Sous son action, la circulation est rendue plus active, tous les maux disparaissent et la congestion n'est plus à craindre. Dès que le sang est en défaut, le Dépuratif Richelet s'impose ; ce soit pour traiter de l'Acné, de l'Eczéma, du Psoriasis, des Varices, des Hémorroïdes, des Plaies variqueuses, de la Goutte, du Rhumatisme, de l'Artério-Sclérose, sa merveilleuse efficacité vous assure toujours la guérison.

Le flacon : 8 fr. 75 dans toutes les pharmacies. A défaut écrire à L. Richelet, de Sedan, 1, rue de Belfort, Bayonne (B.-P.).

PURETÉ DU TEINT
Étendu d'eau le
LAIT ANTEPHÉLIQUE
ou Lait Candé

Dépouillé, Tonique, Désinfectant, désodorisant, rafraîchissant, adoucissant, assainissant, blanchissant, asséchant, dégrasissant, désinfectant, assainissant, blanchissant, asséchant, dégrasissant.

Il date de 1849

Le Roi des Reconstituants, le plus puissant Antineurasthénique. Le spécifique rationnel de la Tuberculose, Anémie, Maladies Nerveuses, Paludisme, Diabète, Cachexie, Anémie, Sclérose, Troubles de Croissance, Faiblesse générale. Remède héroïque des Affections de l'Estomac et de l'Intestin. Recommandé pendant la Grossesse et la Lactation.

PHOSPHANOL

Par sa richesse en Arsène-Nucléinophosphate, Hémoglobine et Extraits Végétaux, le PHOSPHANOL reconstitue les Cellules Nerveuses, augmente les Globules rouges du sang, tonifie le Cerveau, fortifie les Organes et Organes essentiels. Chez les Neurasthéniques, Anémiques, Affaiblis, Tuberculeux, Impuissants, l'appétit revient, les poumons se régénèrent, la résistance augmente. Palpitations, Vertiges, Migraines, Troubles nerveux disparaissent. — Pour les Diabétiques, les personnes qui voyagent ou qui ne peuvent pas supporter les liquides, nous conseillons le PHOSPHANOL en cachets qui procurent et conservent : Force, Santé, Vigueur, Fric : le flacon ou la boîte 50 cachets 8 fr. 90. La cure de 4 flacons ou 4 boîtes, 32 fr. PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir, Paris et toutes pharmacies.

AUTOMOBILISTES !
ATTENTION !
80 % des Constructeurs d'automobiles emploient la
BOUGIE EYQUEM

85 % des Voitures au Front en étaient munies !

EN VENTE dans tous les GARAGES

ESTOMAC toutes maladies même anémiques, guéries par le **REGYL** Lab. FIEVET, 53, r. Beaumartin. La boîte 5 fr. cont. mand. 2.20

EXCELSIOR
étant lu par tous et partout

ses Petites Annonces économiques du Mercredi qui vont chaque semaine, chercher par toute la France ce que vous désirez sont certainement le plus rapide et le plus sûr agent de liaison entre l'OFFRE et LA DEMANDE

Les PETITES ANNONCES d'EXCELSIOR, le meilleur marché de tous les grands journaux, sont reçues à PARIS, 41, boulevard des Italiens (entrée par l'escalier des Opéra-Comique). Mais, pour vous éviter tout dérangement, il vous suffit d'y adresser par poste, sur la formule ci-dessous, votre texte accompagné de son montant en un mandat, bon de poste ou timbres ; les ordres doivent nous parvenir le mardi avant midi au plus tard.

TARIF

Demandes d'emplois..... 3 francs la ligne
Gens de maison..... 2 francs la ligne
Offres d'emplois, Leçons, Pensions de Famille, Fleurs et Plantes, Chevaux, Volontaires et Haras, Occasions..... 5 francs la ligne
Alimentation, Locations meublées, Fonds de Commerce, Cabinets d'affaires..... 8 francs la ligne
Cinéma, Cours et Institutions, Vente et achat de propriétés, Mobiliers, Automobiles, Capitaines, Hygiène, Divers et toutes autres rubriques non spécifiées..... la ligne

ORDRE D'INSERTION

à la rubrique.....
Pour paraître les mercredis.....
Texte :.....
Nom :.....
Adresse :.....

à découper et adresser au service des Petites Annonces d'Excelsior 41, boulevard des Italiens, PARIS

SAMARITAINE
75, Rue de Rivoli - Pont-Neuf et Monnaie - PARIS

MARDI 28 SEPTEMBRE et Jours suivants
NOUVEAUTÉS D'HIVER

ROBE en velours côtelé, noir, marine, vert, bordeaux ou gris, corsage doublé mi-corps. 59 fr.

PEIGNOIR en velouté de Ronen, fond marine ou noir. Hors cours..... 15 75

PALETOT tricot côtes fines, laine noire, fraise ou beige. Exceptionnel..... 36 fr.

DESSUS DE CHEMISE laine blanche, souple, manches demi-longues. 5 50

MOUSMÉE tricot laine mérinos, nuances variées, ornée ceinture et revers assortis. Occasion..... 10 75

PARADIS MÂLE dans entier sur pied, noir, naturel ou négre. Exceptionnel..... 125 fr.

CHEMISE DE JOUR pour dames, en madapolam oupe, entre deux et dentelle. Cluny imitation, ruban passé, façon à la main. Exceptionnel..... 11 25

TABLIER forme drapée, percale fantaisie, dessin marine ou noir, biais assortis..... 3 50

LAINE mérinos pour tricot ou crochet, qualité extra noire. La pelé de 50 gr. 1 95 En couleur..... 2 45

VELOURS COTELÉ apprêt soie, souple, robes et peignoirs, noir, marine, marron, gris ou grenat. Largeur 0.9500-1.10. Le mètre..... 4 95

GABARDINE pure laine, décalquée, pour costumes. Large 130. Le mètre..... 25 fr.

MOUFLON draperie anglaise, nuances malinées, teintes mode, pour manteaux de dames, fillette. Large 140. Le mètre Occasion..... 23 75

PARDESSUS DROIT pour hommes, gris meringe, col velours, gris satin de Chine..... 118 fr.

COMPLET pour hommes, en drap nouveau, revers chevrons. marine. Remarquable..... 129 fr.

CHAUSSETTES laine mixte mailles fortes, pour corsages, noires ou grises. Exceptionnel..... 2 25

BOTTES DERBY box-calf noir, bouts rapportés, pour hommes. Hors cours..... 45 fr.

PARDESSUS-VAREUSE ratine marine, double tartan, pour garçons..... 55 fr. (Supplément 150 par âge jusqu'à 12 ans.)

TAMIS toile vernie, couverture à charnières pour passer les escarilles sans produire de poussière..... 6 25

GOBELETS 1/2 cristal blanc, côtes olives. Les douzains..... 9 25

ÉTOLE-MANTELET En kid (pattes). A la Samaritaine..... 45 fr. (A demander de suite). CHAPEAU teinte méduse, garni ottoman..... 39 fr.

BOULSE très beau crêpe chinois, nuances mode ou noir, ornée jolie broderie faite à la main. A la Samaritaine..... 18 fr.

BATTERIE DE CUISINE aluminium 5 casseroles, 4 marmites, 1 faitout, 1 passoire, 2 plats, cuillère et écumoire. Les 12 pièces..... 110 fr.

ALIMENTATION MOINS CHER QU' AUX BARAQUES

AUX SOUFFRANTS une GARANTIE de 55 ANS de GUÉRISONS DES MALADIES de PEAU et celles de l'Homme et la Femme

Grandiose installation : vapeur, piscine, grandes douches, gymnastique, massage (école de), électricité complète, soleil. Plus de 50 médecins, infirmiers, douches, massagers, etc. Consultez gratis les éminents spécialistes de 9 à 19 h. Dimanche et par lettre. — Notice franco (ph. formée). Pharmacie du Midi, traversée 24, 4, du Faub. St-Jacques

RAVISSANTE PROPRIÉTÉ A VENDRE
VALLÉE DE CHEVREUSE

30 kil. de Paris, 2 maisons de maître. Parc. Prairies. Superbe potager en plein rapport. 3 sources. Rivière. Communs neufs. Électricité. Remise. 3 kil. gare. Contenance : 4 hectares. Non meublé : 450.000 francs. Facilités. V^o Zérolat, 44, r. de Douai, Paris.

ARGENTINE et BRÉSIL
par La NELSON LINE
direct de Boulogne-s-Mer
(Prix Modérés en toutes classes)
PROCHAINS DÉPARTS : 30 sept. et 14 oct

S'adresser **PITT & SCOTT, Limited**
47, Rue Cambon - PARIS

VARICES
MEMORIOIDES, **CONSTIPATION**, **REINS**, **COLIQUES HÉPATIQUES**, **FOIE**, **ULCÈRES VARIQUEUX**

RETOUR D'ÂGE
ESTOMAC, **MIGRAINES**
MAUVAISE CIRCULATION DU SANG
GUÉRISON en 15 JOURS
par les **PILULES VÉGÉTALES**
de l'**ABBAYE de CLERMONT**
VÉRITABLE JOUVENCE

Brochure et renseignements gratuits
Laboratoires Thésée à LAVAL (Mayenne)
et dans toutes les Pharmacies. Prix 7 fr.

MONET & GOYON
Ingénieurs - Constructeurs
MACON

Nos appareils de locomotion s'adressent à tous ceux qui ont besoin d'un moyen de transport pratique, peu coûteux et spécialement adapté à leur cas.

LE VELOCIPÈDE
convient à tous ceux qui ont un peu de talent ou qui ont un peu de temps à consacrer à leur plaisir. Le vélocipède est un moyen de transport pratique, peu coûteux et spécialement adapté à leur cas.

LE VELO-FATEUIL
rend un immense service aux personnes qui ne sont pas assez agiles pour faire de la bicyclette.

LA MONOPÉDALE
MONET Grâce à cette bicyclette spéciale tout unjambeiste, toute personne imputée ou paralysée d'une jambe peut profiter de tous les avantages que procurent aux cyclistes la roue libre et le changement de vitesse.

Consultez notre Catalogue envoyé franco sur demande
Modèles à disposition par télégramme, manuels ou lettres
Nous sommes en mesure de vous faire choisir
MONET & GOYON
36, Rue du Pavillon - MACON
Paris, G. Barthélemy - Lyon

LA TOURISTE
BANDE MOLLETTIÈRE
SPIRALE EXTENSIBLE

Trois Courbes
Supprimant tout glissement.

Nouveaux coloris : Série Marchal Poch. En Vente dans les G^{rs} Magasins, Modes, Chaussures, Nouveautés, Sports, Gros : La Touriste, Paris.

PARIS MARDI 28 SEPTEMBRE PARIS
EXPOSITION GÉNÉRALE
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

LAVEZ vos fosses nasales matin et soir avec le doigt mouillé et nettoyez-vous minutieusement

moins **CINQ PASTILLES DUPEYROUX** par jour : ENFANTS, vous éviterez ainsi le croup, la scarlatine, la coqueluche, la rougeole, les oreillons ; ADULTES, vous échapperez à la grippe, à la tuberculose, à l'encéphalite léthargique dont les germes se trouvent au sein de votre milieu intérieur ; VIEILLARDS, vous défiez l'asthme, l'emphysème, la pneumonie meurtrière. Les **PASTILLES DUPEYROUX** sont non seulement préventives, mais curatives de la **Toux**, des **Maux de Gorge**, **Laryngites**, **Erousements**, **Bronchites**, comme le montrent les faits suivants : M^{lle} Louise Desrêche, 7, rue du Gué-de-Gême, à ALENÇON (Orne), atteinte, depuis six ans, d'une laryngite avec voix éteinte, toux violente, crachats épais, guérie par 12 boîtes de **PASTILLES DUPEYROUX** - M. Joseph Brouzet, au Plessis en Auzan (Morbihan), réformé en 1914 pour bronchite emphysémateuse avec toux, crachats, points de côtes, guéri par 14 boîtes de **PASTILLES DUPEYROUX** - Ne confondez pas ces pastilles, garanties sans narcotiques, synthétisées de tous les antiseptiques fixes et volatils scientifiquement usités en pareilles, avec ces bonbons sucrés à la saccharine et fabriqués avec ces sous-produits infectieux des fondus centraux dénommés gélatine, bonbons colorés en vert ou en rouges criards, dérivés toxiques de l'aniline, vendus à des prix inférieurs à cause de leur coût minime. - Le D^r Dupuyroux, 5, Square de Messine, Paris, expédie une boîte de ses Pastilles contre 3 fr. sans mandat-carte et envoi, gratis et franco, sur demande, son QUESTIONNAIRE POUR CONSULTATIONS GRATUITES PAR CORRESPONDANCE. Consultations tous les jours de 9 heures à 5 heures de Messine, Paris, de 11 h. à 14 h. et de 14 h. à 17 heures.

Désire acheter CHIENNE PAPILLON pure race, 4 an. S'ad. M. Winburn, Majestic Hotel, av. Kléber.

GRANDS MAGASINS DUFAYEL, PARIS

PALAIS NOUVEAUTE

Entrées principales : 7, Boulevard Barbès et 24, Rue de Clignancourt (Métro : Station Barbès-Rochechouart)

le MARDI 28 Septembre
SOLDÉS
RENTRÉE DES CLASSES

VENTE au COMPTANT dans que par TRAITES MENSUELLES et COMPRES-COMPTANTS sans Métration ni intérêt

TABLIERS DE CLASSE, Satin noir, pour garçons et fillettes. Le 100m 21.00 par 8 centimètres. 7.85

ROBES FILLETES, Sergé marine, ornées fantaisie. Le 4 ans 18.25 Et 4 fr. par âge.

UN LOT DE ROBES, Jersey pure laine, Fillettes, article chaud, col rabattu, jupe plissée. 43, 49, 55, 62, 69, 76, 83, 90

CHAPEAU SOUPLE pour Fillettes. Velours côtelé, tons mode. Ce jour 10.75

ROBES DESSOUS Finette blanche belle qualité, volant garni broché. Le 60cm 4.90 Et 0.75 par 6cm jusqu'au 80cm.

PELERINE VOSGIENNE avec capuchon mobile, col piqué, en beau Molleton bleu foncé. 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 42, 45, 49, 90

IMPERMEABLE RAGLAN, Cautchoouc double kaki, pour garçons et jeunes gens. 90

COSTUME NORFOLK Velours, col revers ou cuovillière, boutons droits, pour garçons. 7 à 9 9 12 13 à 15 ans 65, 69, 75

UN LOT DE COSTUMES Jersey laine, Garçons, nuances assorties, forme russe. 2, 4, 6, 8, 10, 12 ans 30, 33, 37, 41, 46, 53

BOTTINES LACETS pour Écoliers, Box-Calf noir. Du 27 au 34 35 Du 33 au 39 46 Du 39 au 46 46

BOTTES LACETS Box-Calf, article d'usage, Fillettes. Du 22 au 26 30 Du 27 au 34 30

GANTS Tricot laine, pour Enfants, nuances fantaisies. 3.75 Nuances unies. 1.95

CACHE-COL Tricot simili - sole blanc lavable. 2.45

MOUCHOIRS de Cholet, blancs deux lignes, bonne qualité. Taille 48x48. La douzaine 19

SERVIETTES DE TABLE 4 mètres Coton 1/2 blanc, bonne qualité, pour pension. La douzaine 29

COUVERTS Métal acieré (1^{er} titre), pour pension. Le couvert 2.75

TIMBALE Aluminium poli, forte. 1.25

PNEUS A GORGES
PALMER
24, boulevard de Villiers, Levallois-Perret (Seine)

EPILEPTIQUES
MAINTENANT VOUS GUÉRIREZ
N'ÉCRIVEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est, 3, Saint-Priest (Isère) les preuves acquises de la guérison de LÉVÉLÉNIÉ et MALADIES NERVEUSES même désespérées.

CURE D'AUTOMNE

Nous rappelons aux nombreuses personnes qui ont fait usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY que ce précieux remède doit être employé pendant six semaines, au moment de l'Automne, pour éviter les rechutes.

Il est, en effet, préférable de prévenir la maladie que d'attendre qu'elle soit déclarée.

Cette CURE D'AUTOMNE se fait volontiers par les personnes qui ont déjà employé la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Elles savent que le remède est tout à fait inoffensif, tout en étant très efficace, car il est préparé uniquement avec des plantes dont les poisons sont rigoureusement exclus.

Les Mères de Famille font prendre la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à leurs fillettes pour leur assurer une bonne formation.

Les Dames en prennent pour guérir les Migraines et les Névralgies, s'assurer des Époques régulières et non douloureuses, guérir les Maladies intérieures, Suites de couches, Leucorrhée, Hémorragies, Métrites, Fibromes, Tumeurs.

Toutes les Femmes doivent faire une cure avec

la JOUVENCE de l'Abbé SOURY

lorsque approche l'Age critique ou Retour d'Âge, afin d'éviter les Vapeurs, Chaleurs, Étourdissements, Vertiges, Palpitations, les Troubles de la Circulation du sang, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon : 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70 ; total : 7 francs.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

il est bon d'employer chaque jour l'HYGIENIQUE DES DAMES. La boîte, 4 fr., plus impôt, 0 fr. 40, au total, 4 fr. 40.

DEPÔTS A L'ÉTRANGER. — ANGLETERRE : Pharmacie Française Fritzel et Cie, Cranbourne Street, Leicester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

GRAND PRIX BRUXELLES 1910

LE MEILLEUR, LE MOINS CHER DES ALIMENTS MÉLASSÉS

PAÏL'MEL
POUR CHEVAUX ET TOUT BÉTAIL

USINES VAPEUR A TOURY (EURE), LOIR.

EXCELSIOR
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléph. Gut. : 02-73 - 02-75 - 45-00

PUBLICITÉ, 11, Bd Italiens, Tél. Gut. 12-45. Cent. 80-83

TARIF DES ABONNEMENTS : (Prêt d'envoi ou de recouvrement à la charge de l'abonné)

Départements, Colonies, Belgique, Grand-Duché de Luxembourg et Provinces Rhénanes occupées..... 60 fr. 43 fr. 23 fr.
Paris, Seine et Seine-et-Oise..... 65 » 34 » 18 »
Étranger..... 100 » 52 » 27 »

Le gérant : H. LE PAGE
Paris, HEMERY, imprimeur, 43, rue d'Enghien